



Synthèse Dossier de Diagnostic Technique

Réf. : DIA-CMP02-2411-011



Propriétaire : Mairie de Dagneux,
Adresse du bien : 974 Rue de Genève, Château Chiloup,
01120 DAGNEUX
Nature du bien : Château (9 pièces), bien meublé
Localisation du bien : Etage R+2
Numéro de lot : Sans objet
Date du permis de construire : Avant 1949
Date limite de validité : 13/05/2025

Termites

Date limite de validité : 13/05/2025

Absence de termites : L'investigation menée (cf. conditions particulières d'exécution) n'a pas permis de repérer la présence de termites en activité ou des indices d'infestation de termites.

Mérules

Absence de mérules : Absence d'indices visibles d'infestation de mérules ou d'autres champignons lignivores.

Cette fiche de synthèse reprend les conclusions des différents diagnostics réalisés.
Elle est donnée à titre indicatif, seuls des rapports complets avec leurs annexes ont une valeur contractuelle.
* pour le cas où il est indiqué validité illimitée d'un des diagnostics, un rapport n'est plus valide en cas : de travaux, de changement de réglementation, dans le cas de diagnostic amiante pour les parties concernant des obligations ou recommandations issues des grilles d'évaluation d'état de conservation des matériaux ou produits contenant de l'amiante ainsi que le contenu des dites grilles.



Les intervenants du dossier



Propriétaire : Mairie de Dagneux,

Place de l'Hôtel de Ville, 01120 DAGNEUX



Votre cabinet :

1 Rue du Docteur Ebrard, 01000 BOURG EN BRESSE

06 33 71 47 82

bourgenbresse@diagamter.com



Technicien : Monsieur Roger WINTERSTEIN

06 33 71 47 82

roger.winterstein@diagamter.com



Monsieur Roger WINTERSTEIN
Diagnosticteur certifié

Synthèse dossier
Réf. : DIA-CMP02-2411-011



Sommaire

Rapport Termites	4
Rapport Merules	22
Rapport d'analyse	35
Attestation d'assurance du dossier	47
Certificat de compétences du dossier	48
Éléments de repérage	49
Conditions particulières DDT	55
Attestation sur l'honneur DDT	56



Etat relatif à la présence de termites

L'objet de la mission est l'établissement d'un état relatif à la présence de termites réalisé suivant nos conditions particulières et générales de vente et d'exécution.

A. Désignation du ou des bâtiments

Adresse du bien	974 Rue de Genève Château Chiloup 01120 DAGNEUX
Description sommaire	Château [9 pièces], bien meublé
Localisation lot principal	Etage R+2
Désignations des lots	Non communiquées
Références cadastrales	Section : AC, N° parcelle : 693
Nature et situation de l'immeuble	Immeuble bâti, bien indépendant
Permis de construire délivré en	Avant 1949
Nom et qualité accompagnateur	Aucun contact sur place

Le bien est situé dans une zone contaminée ou susceptible de l'être à court terme soumise à l'existence d'un arrêté préfectoral pris en application de l'article L131-3 du Code de la Construction et de l'Habitation

B. Désignation du client

Donneur d'ordre

Si différent du propriétaire

Propriétaire

Mairie de Dagneux,
Place de l'Hôtel de Ville, 01120 DAGNEUX

C. Désignation de l'opérateur de diagnostic

Commande effectuée le	14/11/2024
Visite réalisée le	14/11/2024 de 08:30 à :
Opérateur de diagnostic et certification	Monsieur Roger WINTERSTEIN. Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : Qualixpert 17 Rue Borel 81100 CASTRES (Réf : C3815)
Numéro Siret	792 916 710 00025
Assurances	RC PRO AXA RCP n° 10397153404 - Montant de garantie : 2.000.000 € - Date de validité : 31/12/2024
Sous-traitance	Sans objet



Conclusion de la mission d'investigation

Absence d'indices d'infestation de termites

L'investigation menée (cf. conditions particulières d'exécution) n'a pas permis de repérer la présence de termites en activité ou des indices d'infestation de termites.

Le présent état n'a de valeur que pour la date de la visite et est exclusivement limité au constat d'indices ou d'absence d'indice d'infestation de termites.

En cas de vente d'un immeuble bâti, cet état peut être utilisé pendant moins de 6 mois afin d'être joint à l'acte authentique afin d'exonérer le vendeur de la garantie des vices cachés constitués par la présence de termites.

Fait à BOURG EN BRESSE, le 14/11/2024

Monsieur Roger WINTERSTEIN
Diagnosticteur certifié.



Nota. - Dans le cas de la présence de termites, il est rappelé l'obligation de déclaration en mairie de l'infestation prévue aux articles L126-4 et R126-2 du code de la construction et de l'habitation.

D. Identification des bâtiments et des parties de bâtiments visités et des éléments infestés ou ayant été infestés par les termites et ceux qui ne le sont pas

Bâtiments et parties de bâtiments visités	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés	Résultats du diagnostic d'infestation*
Château		
Sous-sol		
(1) Cave	Sol (Terre)	Absence d'indice
(1) Cave	Mur (Pierre)	Absence d'indice
(1) Cave	Plafond (Voutains pierres)	Absence d'indice
Niveau 0		
(2) Cuisine	Sol (Tomette)	Absence d'indice
(2) Cuisine	Mur (Ciment tapissé)	Absence d'indice
(2) Cuisine	Plafond (Plâtre)	Absence d'indice
(2) Cuisine	Plinthes (Bois Peinture)	Absence d'indice
(2) Cuisine	Cimaise (Bois Peinture)	Absence d'indice
(2) Cuisine	Huisserie Porte-Fenêtre A (Bois Vernis)	Absence d'indice
(2) Cuisine	Porte-Fenêtre A (Bois Vernis)	Absence d'indice
(2) Cuisine	Huisserie Porte B (Bois peint)	Absence d'indice
(2) Cuisine	Porte B (Bois peint)	Absence d'indice
(2) Cuisine	Huisserie Porte C1 (Bois peint)	Absence d'indice
(2) Cuisine	Porte C1 (Bois peint)	Absence d'indice
(2) Cuisine	Huisserie Porte C2 (Bois peint)	Absence d'indice
(2) Cuisine	Porte C2 (Bois peint)	Absence d'indice
(2) Cuisine	Encadrement B (Bois Peinture)	Absence d'indice
(2) Cuisine	Encadrement C1 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(2) Cuisine	Encadrement C2 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(2) Cuisine	Encadrement A (Bois Peinture)	Absence d'indice
(2) Cuisine	Encadrement D (Bois Peinture)	Absence d'indice
(2) Cuisine	Embrasure A (Peinture)	Absence d'indice
(2) Cuisine	Embrasure B (Peinture)	Absence d'indice
(2) Cuisine	Linteau A (Bois Peinture)	Absence d'indice
(2) Cuisine	Linteau B (Bois Peinture)	Absence d'indice
Niveau 0		
(3) Séjour	Sol (Tomette)	Absence d'indice



(3) Séjour	Sol (Béton)	Absence d'indice
(3) Séjour	Sol (Moquette)	Absence d'indice
(3) Séjour	Mur (Ciment tapissé)	Absence d'indice
(3) Séjour	Plafond (Plâtre peint)	Absence d'indice
(3) Séjour	Plinthes (Bois Peinture)	Absence d'indice
(3) Séjour	Cimaise (Bois Peinture)	Absence d'indice
(3) Séjour	Huissierie Porte A1 (Bois peint)	Absence d'indice
(3) Séjour	Porte A1 (Bois peint)	Absence d'indice
(3) Séjour	Huissierie Porte A2 (Bois peint)	Absence d'indice
(3) Séjour	Porte A2 (Bois peint)	Absence d'indice
(3) Séjour	Huissierie Porte C (Bois peint)	Absence d'indice
(3) Séjour	Porte C (Bois peint)	Absence d'indice
(3) Séjour	Huissierie Porte D1 (Bois peint)	Absence d'indice
(3) Séjour	Porte D1 (Bois peint)	Absence d'indice
(3) Séjour	Huissierie Porte D2 (Bois peint)	Absence d'indice
(3) Séjour	Porte D2 (Bois peint)	Absence d'indice
(3) Séjour	Huissierie Fenêtre B1 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(3) Séjour	Fenêtre B1 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(3) Séjour	Huissierie Fenêtre B2 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(3) Séjour	Fenêtre B2 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(3) Séjour	Volet B1 (Bois peint)	Absence d'indice
(3) Séjour	Volet B2 (Bois peint)	Absence d'indice
(3) Séjour	Encadrement A1 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(3) Séjour	Encadrement A2 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(3) Séjour	Encadrement B1 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(3) Séjour	Encadrement B2 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(3) Séjour	Encadrement C1 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(3) Séjour	Encadrement C2 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(3) Séjour	Encadrement D1 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(3) Séjour	Encadrement D2 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(3) Séjour	Cheminée A (Bois Peinture)	Absence d'indice
(3) Séjour	Embrasure B1 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(3) Séjour	Embrasure B2 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(3) Séjour	Allège B1 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(3) Séjour	Allège B2 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(3) Séjour	Linteau B1 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(3) Séjour	Linteau B2 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(3) Séjour	Plafond (Bois peint)	Absence d'indice
Niveau 0		
(4) Pièce 1	Sol (Parquet)	Absence d'indice
(4) Pièce 1	Mur (Ciment tapissé)	Absence d'indice
(4) Pièce 1	Plafond (Plâtre peint)	Absence d'indice
(4) Pièce 1	Plinthes (Bois Peinture)	Absence d'indice
(4) Pièce 1	Huissierie Porte A (Bois peint)	Absence d'indice
(4) Pièce 1	Porte A (Bois peint)	Absence d'indice
(4) Pièce 1	Huissierie Fenêtre B (Bois Peinture)	Absence d'indice
(4) Pièce 1	Fenêtre B (Bois Peinture)	Absence d'indice
(4) Pièce 1	Huissierie Fenêtre C (Bois Peinture)	Absence d'indice
(4) Pièce 1	Fenêtre C (Bois Peinture)	Absence d'indice
(4) Pièce 1	Volet B (Bois peint)	Absence d'indice
(4) Pièce 1	Volet C (Bois peint)	Absence d'indice
(4) Pièce 1	Encadrement A (Bois Peinture)	Absence d'indice
(4) Pièce 1	Encadrement B (Bois Peinture)	Absence d'indice
(4) Pièce 1	Encadrement C (Bois Peinture)	Absence d'indice
(4) Pièce 1	Encadrement D (Bois Peinture)	Absence d'indice
(4) Pièce 1	Embrasure A (Bois Peinture)	Absence d'indice
(4) Pièce 1	Embrasure B (Plâtre Peinture)	Absence d'indice
(4) Pièce 1	Embrasure C (Plâtre Peinture)	Absence d'indice
(4) Pièce 1	Allège B (Bois Peinture)	Absence d'indice
(4) Pièce 1	Allège C (Plâtre Peinture)	Absence d'indice
(4) Pièce 1	Linteau A (Bois Peinture)	Absence d'indice
(4) Pièce 1	Linteau B (Plâtre Peinture)	Absence d'indice
(4) Pièce 1	Linteau C (Plâtre Peinture)	Absence d'indice



Niveau 0

(5) Couloir 1	Sol (Tomette)	Absence d'indice
(5) Couloir 1	Sol (Béton)	Absence d'indice
(5) Couloir 1	Mur (Ciment Peinture)	Absence d'indice
(5) Couloir 1	Plafond (Plâtre peint)	Absence d'indice
(5) Couloir 1	Plinthes (Bois Peinture)	Absence d'indice
(5) Couloir 1	Huisserie Porte A (Bois peint)	Absence d'indice
(5) Couloir 1	Porte A (Bois peint)	Absence d'indice
(5) Couloir 1	Huisserie Porte C1 (Bois peint)	Absence d'indice
(5) Couloir 1	Porte C1 (Bois peint)	Absence d'indice
(5) Couloir 1	Huisserie Porte C2 (Bois peint)	Absence d'indice
(5) Couloir 1	Porte C2 (Bois peint)	Absence d'indice
(5) Couloir 1	Huisserie Porte C3 (Bois peint)	Absence d'indice
(5) Couloir 1	Porte C3 (Bois peint)	Absence d'indice
(5) Couloir 1	Huisserie Porte E1 (Bois peint)	Absence d'indice
(5) Couloir 1	Porte E1 (Bois peint)	Absence d'indice
(5) Couloir 1	Huisserie Porte E2 (Bois peint)	Absence d'indice
(5) Couloir 1	Porte E2 (Bois peint)	Absence d'indice
(5) Couloir 1	Huisserie Porte E3 (Bois peint)	Absence d'indice
(5) Couloir 1	Porte E3 (Bois peint)	Absence d'indice
(5) Couloir 1	Huisserie Porte G (Bois peint)	Absence d'indice
(5) Couloir 1	Porte G (Bois peint)	Absence d'indice
(5) Couloir 1	Huisserie Porte H (Bois peint)	Absence d'indice
(5) Couloir 1	Porte H (Bois peint)	Absence d'indice
(5) Couloir 1	Cimaise (Bois Peinture)	Absence d'indice
(5) Couloir 1	Huisserie Fenêtre E1 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(5) Couloir 1	Fenêtre E1 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(5) Couloir 1	Huisserie Fenêtre E2 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(5) Couloir 1	Fenêtre E2 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(5) Couloir 1	Volet E1 (Bois peint)	Absence d'indice
(5) Couloir 1	Volet E2 (Bois peint)	Absence d'indice
(5) Couloir 1	Embrasure E1 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(5) Couloir 1	Embrasure E2 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(5) Couloir 1	Allège E1 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(5) Couloir 1	Allège E2 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(5) Couloir 1	Linteau E1 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(5) Couloir 1	Linteau E2 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(5) Couloir 1	Encadrement A (Bois Peinture)	Absence d'indice
(5) Couloir 1	Encadrement C1 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(5) Couloir 1	Encadrement C2 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(5) Couloir 1	Encadrement C3 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(5) Couloir 1	Encadrement E1 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(5) Couloir 1	Encadrement E2 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(5) Couloir 1	Encadrement E3 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(5) Couloir 1	Encadrement G (Bois Peinture)	Absence d'indice
(5) Couloir 1	Encadrement H (Bois Peinture)	Absence d'indice
(5) Couloir 1	Encadrement E4 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(5) Couloir 1	Encadrement E5 (Bois Peinture)	Absence d'indice

Niveau 0

(6) WC 1	Sol (Carrelage)	Absence d'indice
(6) WC 1	Mur (Plâtre et faïence)	Absence d'indice
(6) WC 1	Plafond (Plâtre peint)	Absence d'indice
(6) WC 1	Huisserie Porte A (Bois peint)	Absence d'indice
(6) WC 1	Porte A (Bois peint)	Absence d'indice

Niveau 0

(7) SdE	Sol (Carrelage)	Absence d'indice
(7) SdE	Mur (Ciment Faïence)	Absence d'indice
(7) SdE	Mur (Ciment Peinture)	Absence d'indice
(7) SdE	Plafond (Ciment Peinture)	Absence d'indice
(7) SdE	Plinthes (Carrelage)	Absence d'indice
(7) SdE	Huisserie Porte A (Bois peint)	Absence d'indice
(7) SdE	Porte A (Bois peint)	Absence d'indice
(7) SdE	Huisserie Porte B (Bois peint)	Absence d'indice



(7) SdE	Porte B (Bois peint)	Absence d'indice
(7) SdE	Huissierie Fenêtre B (Bois Peinture)	Absence d'indice
(7) SdE	Fenêtre B (Bois Peinture)	Absence d'indice
(7) SdE	Huissierie Fenêtre D (Bois Peinture)	Absence d'indice
(7) SdE	Fenêtre D (Bois Peinture)	Absence d'indice
(7) SdE	Volet B (Bois peint)	Absence d'indice
(7) SdE	Volet D1 (Bois peint)	Absence d'indice
(7) SdE	Volet D2 (Bois peint)	Absence d'indice
(7) SdE	Porte de placard D (Bois Peinture)	Absence d'indice
(7) SdE	Embrasure D (Ciment Peinture)	Absence d'indice
(7) SdE	Embrasure B (Ciment Peinture)	Absence d'indice
(7) SdE	Tablette D (Carrelage)	Absence d'indice
(7) SdE	Linteau D (Ciment Peinture)	Absence d'indice
(7) SdE	Linteau B (Ciment Peinture)	Absence d'indice
(7) SdE	Encadrement B (Bois Peinture)	Absence d'indice

Niveau 0

(8) Couloir 2	Sol (Parquet)	Absence d'indice
(8) Couloir 2	Mur (Plâtre peint)	Absence d'indice
(8) Couloir 2	Plafond (Plâtre peint)	Absence d'indice
(8) Couloir 2	Huissierie Porte A (Bois peint)	Absence d'indice
(8) Couloir 2	Porte A (Bois peint)	Absence d'indice
(8) Couloir 2	Huissierie Porte C (Bois peint)	Absence d'indice
(8) Couloir 2	Porte C (Bois peint)	Absence d'indice
(8) Couloir 2	Huissierie Porte D1 (Bois peint)	Absence d'indice
(8) Couloir 2	Porte D1 (Bois peint)	Absence d'indice
(8) Couloir 2	Huissierie Porte D2 (Bois peint)	Absence d'indice
(8) Couloir 2	Porte D2 (Bois peint)	Absence d'indice
(8) Couloir 2	Huissierie Porte D3 (Bois peint)	Absence d'indice
(8) Couloir 2	Porte D3 (Bois peint)	Absence d'indice
(8) Couloir 2	Huissierie Porte D4 (Bois peint)	Absence d'indice
(8) Couloir 2	Porte D4 (Bois peint)	Absence d'indice
(8) Couloir 2	Huissierie Porte D5 (Bois peint)	Absence d'indice
(8) Couloir 2	Porte D5 (Bois peint)	Absence d'indice
(8) Couloir 2	Huissierie Fenêtre B1 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(8) Couloir 2	Fenêtre B1 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(8) Couloir 2	Huissierie Fenêtre B2 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(8) Couloir 2	Fenêtre B2 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(8) Couloir 2	Huissierie Fenêtre B3 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(8) Couloir 2	Fenêtre B3 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(8) Couloir 2	Huissierie Fenêtre B4 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(8) Couloir 2	Fenêtre B4 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(8) Couloir 2	Volet B1 (Bois peint)	Absence d'indice
(8) Couloir 2	Volet B2 (Bois peint)	Absence d'indice
(8) Couloir 2	Volet B3 (Bois peint)	Absence d'indice
(8) Couloir 2	Volet B4 (Bois peint)	Absence d'indice
(8) Couloir 2	Embrasure B1 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(8) Couloir 2	Embrasure B2 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(8) Couloir 2	Embrasure B3 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(8) Couloir 2	Embrasure B4 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(8) Couloir 2	Allège B1 (Peinture)	Absence d'indice
(8) Couloir 2	Allège B2 (Peinture)	Absence d'indice
(8) Couloir 2	Allège B3 (Peinture)	Absence d'indice
(8) Couloir 2	Allège B4 (Peinture)	Absence d'indice
(8) Couloir 2	Encadrement A (Bois Peinture)	Absence d'indice
(8) Couloir 2	Encadrement B1 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(8) Couloir 2	Encadrement B2 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(8) Couloir 2	Encadrement B3 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(8) Couloir 2	Encadrement B4 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(8) Couloir 2	Encadrement C (Bois Peinture)	Absence d'indice
(8) Couloir 2	Encadrement D1 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(8) Couloir 2	Encadrement D2 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(8) Couloir 2	Encadrement D3 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(8) Couloir 2	Encadrement D4 (Bois Peinture)	Absence d'indice



(8) Couloir 2	Encadrement D5 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(8) Couloir 2	Cimaise (Bois Peinture)	Absence d'indice
(8) Couloir 2	Sol (Béton)	Absence d'indice
Niveau O		
(9) Pièce 2	Sol (Béton)	Absence d'indice
(9) Pièce 2	Mur (Ciment Crépi peint)	Absence d'indice
(9) Pièce 2	Plafond (Plâtre peint)	Absence d'indice
(9) Pièce 2	Huisserie Porte A (Bois peint)	Absence d'indice
(9) Pièce 2	Porte A (Bois peint)	Absence d'indice
(9) Pièce 2	Huisserie Porte B (Bois peint)	Absence d'indice
(9) Pièce 2	Porte B (Bois peint)	Absence d'indice
(9) Pièce 2	Huisserie Fenêtre C (Peinture)	Absence d'indice
(9) Pièce 2	Fenêtre C (Peinture)	Absence d'indice
(9) Pièce 2	Volet C (Bois peint)	Absence d'indice
Niveau O		
(10) WC 2	Sol (Béton)	Absence d'indice
(10) WC 2	Mur (Ciment Faïence)	Absence d'indice
(10) WC 2	Mur (Ciment Peinture)	Absence d'indice
(10) WC 2	Mur (Bois peint)	Absence d'indice
(10) WC 2	Plafond (Plâtre peint)	Absence d'indice
(10) WC 2	Plinthes (Bois Peinture)	Absence d'indice
(10) WC 2	Huisserie Porte A (Bois peint)	Absence d'indice
(10) WC 2	Porte A (Bois peint)	Absence d'indice
(10) WC 2	Huisserie Fenêtre C (Bois Peinture)	Absence d'indice
(10) WC 2	Fenêtre C (Bois Peinture)	Absence d'indice
Niveau O		
(11) Pièce 3	Sol (Carrelage)	Absence d'indice
(11) Pièce 3	Mur (Plâtre et faïence)	Absence d'indice
(11) Pièce 3	Mur (Plâtre peint)	Absence d'indice
(11) Pièce 3	Plafond (Plâtre peint)	Absence d'indice
(11) Pièce 3	Plinthes (Bois Peinture)	Absence d'indice
(11) Pièce 3	Huisserie Porte A (Bois peint)	Absence d'indice
(11) Pièce 3	Porte A (Bois peint)	Absence d'indice
(11) Pièce 3	Huisserie Porte D (Bois peint)	Absence d'indice
(11) Pièce 3	Porte D (Bois peint)	Absence d'indice
(11) Pièce 3	Huisserie Fenêtre C (Bois Peinture)	Absence d'indice
(11) Pièce 3	Fenêtre C (Bois Peinture)	Absence d'indice
(11) Pièce 3	Volet C (Bois peint)	Absence d'indice
(11) Pièce 3	Embrasure B (Bois Peinture)	Absence d'indice
(11) Pièce 3	Embrasure C (Bois Peinture)	Absence d'indice
(11) Pièce 3	Linteau B (Bois Peinture)	Absence d'indice
(11) Pièce 3	Linteau C (Bois Peinture)	Absence d'indice
(11) Pièce 3	Tablette C (Bois Peinture)	Absence d'indice
Niveau O		
(12) Entrée	Sol (Parquet)	Absence d'indice
(12) Entrée	Mur (Ciment tapissé)	Absence d'indice
(12) Entrée	Plafond (Plâtre peint)	Absence d'indice
(12) Entrée	Plinthes (Bois Vernis)	Absence d'indice
(12) Entrée	Cimaise (Bois Peinture)	Absence d'indice
(12) Entrée	Encadrement A (Bois Vernis)	Absence d'indice
(12) Entrée	Encadrement B1 (Bois Vernis)	Absence d'indice
(12) Entrée	Encadrement B2 (Bois Vernis)	Absence d'indice
(12) Entrée	Encadrement C (Bois Vernis)	Absence d'indice
(12) Entrée	Encadrement D1 (Bois Vernis)	Absence d'indice
(12) Entrée	Encadrement D2 (Bois Vernis)	Absence d'indice
(12) Entrée	Embrasure B (Bois Vernis)	Absence d'indice
(12) Entrée	Embrasure C (Bois Vernis)	Absence d'indice
(12) Entrée	Linteau B (Bois Vernis)	Absence d'indice
(12) Entrée	Linteau C (Bois Vernis)	Absence d'indice
(12) Entrée	Volet B (Bois Vernis)	Absence d'indice
(12) Entrée	Huisserie Fenêtre B (Bois Vernis)	Absence d'indice
(12) Entrée	Fenêtre B (Bois Vernis)	Absence d'indice
(12) Entrée	Embrasure B (Vernis)	Absence d'indice



(12) Entrée	Embrasure C (Vernis)	Absence d'indice
(12) Entrée	Allège B (Peinture)	Absence d'indice
Niveau 0		
(13) Salon	Sol (Parquet)	Absence d'indice
(13) Salon	Mur (Ciment tapissé)	Absence d'indice
(13) Salon	Plafond (Plâtre peint)	Absence d'indice
(13) Salon	Plafond (Bois peint)	Absence d'indice
(13) Salon	Plinthes (Bois Peinture)	Absence d'indice
(13) Salon	Cimaise (Bois Peinture)	Absence d'indice
(13) Salon	Huissierie Porte A (Bois peint)	Absence d'indice
(13) Salon	Porte A (Bois peint)	Absence d'indice
(13) Salon	Huissierie Porte C1 (Bois peint)	Absence d'indice
(13) Salon	Porte C1 (Bois peint)	Absence d'indice
(13) Salon	Huissierie Porte C2 (Bois peint)	Absence d'indice
(13) Salon	Porte C2 (Bois peint)	Absence d'indice
(13) Salon	Huissierie Porte D1 (Bois peint)	Absence d'indice
(13) Salon	Porte D1 (Bois peint)	Absence d'indice
(13) Salon	Huissierie Porte D2 (Bois peint)	Absence d'indice
(13) Salon	Porte D2 (Bois peint)	Absence d'indice
(13) Salon	Huissierie Fenêtre B1 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(13) Salon	Fenêtre B1 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(13) Salon	Huissierie Fenêtre B2 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(13) Salon	Fenêtre B2 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(13) Salon	Volet B1 (Bois peint)	Absence d'indice
(13) Salon	Volet B2 (Bois peint)	Absence d'indice
(13) Salon	Embrasure B1 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(13) Salon	Embrasure B2 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(13) Salon	Linteau B1 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(13) Salon	Linteau B2 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(13) Salon	Allège B1 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(13) Salon	Allège B2 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(13) Salon	Cheminée C (Bois Peinture)	Absence d'indice
Extérieur		
(14) Débarras	Mur (Pisé)	Absence d'indice
(14) Débarras	Mur (Pierre)	Absence d'indice
(14) Débarras	Plafond (Solives Peinture)	Absence d'indice
(14) Débarras	Plafond (Poutres bois Peinture)	Absence d'indice
(14) Débarras	Huissierie Porte A1 (Bois peint)	Absence d'indice
(14) Débarras	Porte A1 (Bois peint)	Absence d'indice
(14) Débarras	Huissierie Porte A2 (Bois peint)	Absence d'indice
(14) Débarras	Porte A2 (Bois peint)	Absence d'indice
(14) Débarras	Huissierie Porte D (Bois peint)	Absence d'indice
(14) Débarras	Porte D (Bois peint)	Absence d'indice
Extérieur		
(15) Etable	Sol (Terre)	Absence d'indice
(15) Etable	Sol (Pierre)	Absence d'indice
(15) Etable	Mur (Terre crue et plâtre Peinture)	Absence d'indice
(15) Etable	Plafond (Bois peint)	Absence d'indice
(15) Etable	Huissierie Porte A (Bois Vernis)	Absence d'indice
(15) Etable	Porte A (Bois Vernis)	Absence d'indice
(15) Etable	Huissierie Porte B (Bois Vernis)	Absence d'indice
(15) Etable	Porte B (Bois Vernis)	Absence d'indice
(15) Etable	Huissierie Porte C1 (Bois Vernis)	Absence d'indice
(15) Etable	Porte C1 (Bois Vernis)	Absence d'indice
(15) Etable	Huissierie Porte C2 (Bois Vernis)	Absence d'indice
(15) Etable	Porte C2 (Bois Vernis)	Absence d'indice
(15) Etable	Huissierie Porte C3 (Bois Vernis)	Absence d'indice
(15) Etable	Porte C3 (Bois Vernis)	Absence d'indice
Extérieur		
(16) Annexe	Sol (Bois)	Absence d'indice
(16) Annexe	Mur (Pisé Peinture)	Absence d'indice
(16) Annexe	Plafond (Bois peint)	Absence d'indice
(16) Annexe	Huissierie Porte B1 (Bois peint)	Absence d'indice



(16) Annexe	Porte B1 (Bois peint)	Absence d'indice
(16) Annexe	Huissierie Porte B2 (Bois peint)	Absence d'indice
(16) Annexe	Porte B2 (Bois peint)	Absence d'indice
(16) Annexe	Volet B (Bois peint)	Absence d'indice
(16) Annexe	Volet C (Bois peint)	Absence d'indice
Niveau 1		
(17) Dégagement	Sol (Béton)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Sol (Carrelage)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Sol (Bois)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Mur (Plâtre peint)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Plafond (Plâtre peint)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Plinthes (Bois Peinture)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Cimaise (Bois Peinture)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Huissierie Porte A1 (Bois peint)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Porte A1 (Bois peint)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Huissierie Porte A2 (Bois peint)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Porte A2 (Bois peint)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Huissierie Porte A3 (Bois peint)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Porte A3 (Bois peint)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Huissierie Porte A4 (Bois peint)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Porte A4 (Bois peint)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Huissierie Porte A5 (Bois peint)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Porte A5 (Bois peint)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Huissierie Porte A6 (Bois peint)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Porte A6 (Bois peint)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Huissierie Porte A7 (Bois peint)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Porte A7 (Bois peint)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Huissierie Porte D (Bois peint)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Porte D (Bois peint)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Huissierie Porte C (Bois peint)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Porte C (Bois peint)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Huissierie Fenêtre C1 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Fenêtre C1 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Huissierie Fenêtre C2 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Fenêtre C2 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Huissierie Fenêtre C3 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Fenêtre C3 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Huissierie Fenêtre C4 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Fenêtre C4 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Huissierie Fenêtre C5 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Fenêtre C5 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Huissierie Fenêtre C6 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Fenêtre C6 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Huissierie Porte-Fenêtre B (Bois Peinture)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Porte-Fenêtre B (Bois Peinture)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Volet B (Bois peint)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Volet C1 (Bois peint)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Volet C2 (Bois peint)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Volet C3 (Bois peint)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Volet C4 (Bois peint)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Volet C5 (Bois peint)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Volet C6 (Bois peint)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Embrasure C1 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Embrasure C2 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Embrasure C3 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Embrasure C4 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Embrasure C5 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Embrasure C6 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Embrasure B (Plâtre Peinture)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Allège C1 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Allège C2 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Allège C3 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Allège C4 (Bois Peinture)	Absence d'indice



(17) Dégagement	Allège C5 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Allège C6 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Linteau B (Plâtre Peinture)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Linteau C1 (Plâtre Peinture)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Linteau C2 (Plâtre Peinture)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Linteau C3 (Plâtre Peinture)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Linteau C4 (Plâtre Peinture)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Linteau C5 (Plâtre Peinture)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Linteau C6 (Plâtre Peinture)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Encadrement A1 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Encadrement A2 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Encadrement A3 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Encadrement A4 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Encadrement A5 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Encadrement A6 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Encadrement A7 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Encadrement B (Bois Peinture)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Encadrement C1 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Encadrement C2 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Encadrement C3 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Encadrement C4 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Encadrement C5 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Encadrement C6 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(17) Dégagement	Encadrement D (Bois Peinture)	Absence d'indice
Niveau 1		
(18) Chambre 1	Sol (Parquet)	Absence d'indice
(18) Chambre 1	Mur (Ciment tapissé)	Absence d'indice
(18) Chambre 1	Plafond (Plâtre peint)	Absence d'indice
(18) Chambre 1	Plinthes (Bois Peinture)	Absence d'indice
(18) Chambre 1	Cimaise (Bois Peinture)	Absence d'indice
(18) Chambre 1	Huisserie Porte A (Bois peint)	Absence d'indice
(18) Chambre 1	Porte A (Bois peint)	Absence d'indice
(18) Chambre 1	Huisserie Porte B (Bois peint)	Absence d'indice
(18) Chambre 1	Porte B (Bois peint)	Absence d'indice
(18) Chambre 1	Huisserie Porte D (Bois peint)	Absence d'indice
(18) Chambre 1	Porte D (Bois peint)	Absence d'indice
(18) Chambre 1	Huisserie Fenêtre C (Bois Peinture)	Absence d'indice
(18) Chambre 1	Fenêtre C (Bois Peinture)	Absence d'indice
(18) Chambre 1	Volet C (Bois peint)	Absence d'indice
(18) Chambre 1	Allège C (Bois Peinture)	Absence d'indice
(18) Chambre 1	Embrasure C (Bois Peinture)	Absence d'indice
(18) Chambre 1	Linteau C (Bois Peinture)	Absence d'indice
(18) Chambre 1	Encadrement A (Bois Peinture)	Absence d'indice
(18) Chambre 1	Encadrement B (Bois Peinture)	Absence d'indice
(18) Chambre 1	Encadrement C (Bois Peinture)	Absence d'indice
(18) Chambre 1	Encadrement D (Bois Peinture)	Absence d'indice
Niveau 1		
(19) Chambre 2	Sol (Parquet)	Absence d'indice
(19) Chambre 2	Mur (Tapisserie)	Absence d'indice
(19) Chambre 2	Plafond (Plâtre peint)	Absence d'indice
(19) Chambre 2	Plinthes (Bois Peinture)	Absence d'indice
(19) Chambre 2	Cimaise (Bois Peinture)	Absence d'indice
(19) Chambre 2	Huisserie Porte A (Bois peint)	Absence d'indice
(19) Chambre 2	Porte A (Bois peint)	Absence d'indice
(19) Chambre 2	Huisserie Porte C (Bois peint)	Absence d'indice
(19) Chambre 2	Porte C (Bois peint)	Absence d'indice
(19) Chambre 2	Huisserie Porte-Fenêtre D (Bois Peinture)	Absence d'indice
(19) Chambre 2	Porte-Fenêtre D (Bois Peinture)	Absence d'indice
(19) Chambre 2	Volet D (Bois peint)	Absence d'indice
(19) Chambre 2	Embrasure D (Bois Peinture)	Absence d'indice
(19) Chambre 2	Linteau D (Bois Peinture)	Absence d'indice
(19) Chambre 2	Mur (Ciment Faïence)	Absence d'indice
Niveau 1		



(20) Chambre 3	Sol (Parquet)	Absence d'indice
(20) Chambre 3	Mur (Ciment tapissé)	Absence d'indice
(20) Chambre 3	Plafond (Solives Vernis)	Absence d'indice
(20) Chambre 3	Plinthes (Bois Peinture)	Absence d'indice
(20) Chambre 3	Cimaise (Bois Peinture)	Absence d'indice
(20) Chambre 3	Huisserie Porte A (Bois peint)	Absence d'indice
(20) Chambre 3	Porte A (Bois peint)	Absence d'indice
(20) Chambre 3	Huisserie Porte B1 (Bois peint)	Absence d'indice
(20) Chambre 3	Porte B1 (Bois peint)	Absence d'indice
(20) Chambre 3	Huisserie Porte D1 (Bois peint)	Absence d'indice
(20) Chambre 3	Porte D1 (Bois peint)	Absence d'indice
(20) Chambre 3	Huisserie Porte D2 (Bois peint)	Absence d'indice
(20) Chambre 3	Porte D2 (Bois peint)	Absence d'indice
(20) Chambre 3	Huisserie Porte D3 (Bois peint)	Absence d'indice
(20) Chambre 3	Porte D3 (Bois peint)	Absence d'indice
(20) Chambre 3	Huisserie Porte D4 (Bois peint)	Absence d'indice
(20) Chambre 3	Porte D4 (Bois peint)	Absence d'indice
(20) Chambre 3	Huisserie Porte E (Bois peint)	Absence d'indice
(20) Chambre 3	Porte E (Bois peint)	Absence d'indice
(20) Chambre 3	Huisserie Porte B2 (Bois peint)	Absence d'indice
(20) Chambre 3	Porte B2 (Bois peint)	Absence d'indice
(20) Chambre 3	Huisserie Fenêtre C1 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(20) Chambre 3	Fenêtre C1 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(20) Chambre 3	Huisserie Fenêtre C2 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(20) Chambre 3	Fenêtre C2 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(20) Chambre 3	Volet C1 (Bois peint)	Absence d'indice
(20) Chambre 3	Volet C2 (Bois peint)	Absence d'indice
(20) Chambre 3	Embrasure C1 (Bois Vernis)	Absence d'indice
(20) Chambre 3	Embrasure C2 (Bois Vernis)	Absence d'indice
(20) Chambre 3	Linteau C1 (Bois Vernis)	Absence d'indice
(20) Chambre 3	Linteau C2 (Bois Vernis)	Absence d'indice
(20) Chambre 3	Encadrement A1 (Bois Vernis)	Absence d'indice
(20) Chambre 3	Encadrement A2 (Bois Vernis)	Absence d'indice
(20) Chambre 3	Encadrement A3 (Bois Vernis)	Absence d'indice
(20) Chambre 3	Encadrement B1 (Bois Vernis)	Absence d'indice
(20) Chambre 3	Encadrement B2 (Bois Vernis)	Absence d'indice
(20) Chambre 3	Encadrement C1 (Bois Vernis)	Absence d'indice
(20) Chambre 3	Encadrement C2 (Bois Vernis)	Absence d'indice
(20) Chambre 3	Encadrement D1 (Bois Vernis)	Absence d'indice
(20) Chambre 3	Encadrement D2 (Bois Vernis)	Absence d'indice
(20) Chambre 3	Encadrement D3 (Bois Vernis)	Absence d'indice
(20) Chambre 3	Encadrement D4 (Bois Vernis)	Absence d'indice
(20) Chambre 3	Cheminée (Bois Vernis)	Absence d'indice
Niveau 1		
(21) Pièce 4	Sol (Bois)	Absence d'indice
(21) Pièce 4	Mur (Plâtre peint)	Absence d'indice
(21) Pièce 4	Plafond (Plâtre peint)	Absence d'indice
(21) Pièce 4	Huisserie Porte (Bois Vernis)	Absence d'indice
(21) Pièce 4	Porte (Bois Vernis)	Absence d'indice
(21) Pièce 4	Plinthes (Bois Vernis)	Absence d'indice
(21) Pièce 4	Huisserie Fenêtre C1 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(21) Pièce 4	Fenêtre C1 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(21) Pièce 4	Huisserie Fenêtre C2 (Bois Peinture)	Absence d'indice
(21) Pièce 4	Fenêtre C2 (Bois Peinture)	Absence d'indice
Niveau 1		
(22) WC 3	Sol (Sol plastique)	Absence d'indice
(22) WC 3	Sol (Bois)	Absence d'indice
(22) WC 3	Mur (Plâtre tapissé)	Absence d'indice
(22) WC 3	Mur (Bois peint)	Absence d'indice
(22) WC 3	Plafond (Bois peint)	Absence d'indice
(22) WC 3	Huisserie Fenêtre (Bois Peinture)	Absence d'indice
(22) WC 3	Fenêtre (Bois Peinture)	Absence d'indice
(22) WC 3	Embrasure D (Bois Peinture)	Absence d'indice



(22) WC 3	Tablette D (Bois Peinture)	Absence d'indice
(22) WC 3	Linteau D (Bois Peinture)	Absence d'indice
(22) WC 3	Encadrement A (Bois Peinture)	Absence d'indice
Niveau 1		
(23) SdB	Sol (Sol plastique)	Absence d'indice
(23) SdB	Mur (Plâtre peint)	Absence d'indice
(23) SdB	Mur (Plâtre tapissé)	Absence d'indice
(23) SdB	Plafond (Ciment Peinture)	Absence d'indice
(23) SdB	Plinthes (Bois Peinture)	Absence d'indice
(23) SdB	Huisserie Porte A (Bois peint)	Absence d'indice
(23) SdB	Porte A (Bois peint)	Absence d'indice
(23) SdB	Huisserie Porte B (Bois peint)	Absence d'indice
(23) SdB	Porte B (Bois peint)	Absence d'indice
(23) SdB	Huisserie Fenêtre B (Bois Peinture)	Absence d'indice
(23) SdB	Fenêtre B (Bois Peinture)	Absence d'indice
(23) SdB	Huisserie Fenêtre D (Bois Peinture)	Absence d'indice
(23) SdB	Fenêtre D (Bois Peinture)	Absence d'indice
(23) SdB	Volet B (Bois peint)	Absence d'indice
(23) SdB	Volet D (Bois peint)	Absence d'indice
(23) SdB	Embrasure B (Ciment Peinture)	Absence d'indice
(23) SdB	Embrasure D (Ciment Peinture)	Absence d'indice
(23) SdB	Tablette B (Bois Peinture)	Absence d'indice
(23) SdB	Tablette D (Bois Peinture)	Absence d'indice
(23) SdB	Volet intérieur B (Bois Peinture)	Absence d'indice
(23) SdB	Volet intérieur D (Bois Peinture)	Absence d'indice
(23) SdB	Tablette B (Bois Peinture)	Absence d'indice
(23) SdB	Tablette D (Bois Peinture)	Absence d'indice
(23) SdB	Garde corps B (Métal Peinture)	Absence d'indice
(23) SdB	Limon (Bois Peinture)	Absence d'indice
Niveau 1		
(24) Pièce 5	Sol (Bois)	Absence d'indice
(24) Pièce 5	Mur (Ciment Peinture)	Absence d'indice
(24) Pièce 5	Plafond (Plâtre peint)	Absence d'indice
(24) Pièce 5	Huisserie Porte A (Bois peint)	Absence d'indice
(24) Pièce 5	Porte A (Bois peint)	Absence d'indice
(24) Pièce 5	Huisserie Porte D (Bois peint)	Absence d'indice
(24) Pièce 5	Porte D (Bois peint)	Absence d'indice
(24) Pièce 5	Huisserie Fenêtre B (Bois et métal Peinture)	Absence d'indice
(24) Pièce 5	Fenêtre B (Bois et métal Peinture)	Absence d'indice
(24) Pièce 5	Huisserie Fenêtre C (Bois et métal Peinture)	Absence d'indice
(24) Pièce 5	Fenêtre C (Bois et métal Peinture)	Absence d'indice
Niveau 1		
(25) Pièce 6	Sol (Béton)	Absence d'indice
(25) Pièce 6	Mur (Ciment Peinture)	Absence d'indice
(25) Pièce 6	Plafond (Charpente bois)	Absence d'indice
(25) Pièce 6	Huisserie Porte (Bois Vernis)	Absence d'indice
(25) Pièce 6	Porte (Bois Vernis)	Absence d'indice
(25) Pièce 6	Huisserie Fenêtre (Métal Peinture)	Absence d'indice
(25) Pièce 6	Fenêtre (Métal Peinture)	Absence d'indice
(25) Pièce 6	Encadrement A (Bois Peinture)	Absence d'indice
Niveau 1		
(26) Chambre 4	Sol (Parquet)	Absence d'indice
(26) Chambre 4	Mur (Plâtre tapissé)	Absence d'indice
(26) Chambre 4	Plafond (Plâtre peint)	Absence d'indice
(26) Chambre 4	Plinthes (Bois Peinture)	Absence d'indice
(26) Chambre 4	Cimaise (Bois Vernis)	Absence d'indice
(26) Chambre 4	Huisserie Porte A1 (Bois Vernis)	Absence d'indice
(26) Chambre 4	Porte A1 (Bois Vernis)	Absence d'indice
(26) Chambre 4	Huisserie Porte A2 (Bois Vernis)	Absence d'indice
(26) Chambre 4	Porte A2 (Bois Vernis)	Absence d'indice
(26) Chambre 4	Huisserie Porte C (Bois Vernis)	Absence d'indice



(26) Chambre 4	Porte C (Bois Vernis)	Absence d'indice
(26) Chambre 4	Huisserie Porte D (Bois Vernis)	Absence d'indice
(26) Chambre 4	Porte D (Bois Vernis)	Absence d'indice
(26) Chambre 4	Huisserie Porte A (Bois peint)	Absence d'indice
(26) Chambre 4	Porte A (Bois peint)	Absence d'indice
(26) Chambre 4	Huisserie Porte B (Bois peint)	Absence d'indice
(26) Chambre 4	Porte B (Bois peint)	Absence d'indice
(26) Chambre 4	Porte de placard B (Bois Vernis)	Absence d'indice
(26) Chambre 4	Cheminée B (Bois Vernis)	Absence d'indice
(26) Chambre 4	Huisserie Fenêtre C1 (Bois Vernis)	Absence d'indice
(26) Chambre 4	Fenêtre C1 (Bois Vernis)	Absence d'indice
(26) Chambre 4	Huisserie Fenêtre C2 (Bois Vernis)	Absence d'indice
(26) Chambre 4	Fenêtre C2 (Bois Vernis)	Absence d'indice
(26) Chambre 4	Volet C1 (Bois Vernis)	Absence d'indice
(26) Chambre 4	Volet C2 (Bois Vernis)	Absence d'indice
(26) Chambre 4	Embrasure C1 (Bois Vernis)	Absence d'indice
(26) Chambre 4	Embrasure C2 (Bois Vernis)	Absence d'indice
(26) Chambre 4	Allège C1 (Bois Vernis)	Absence d'indice
(26) Chambre 4	Allège C2 (Bois Vernis)	Absence d'indice
(26) Chambre 4	Linteau C1 (Bois Vernis)	Absence d'indice
(26) Chambre 4	Linteau C2 (Bois Vernis)	Absence d'indice
(26) Chambre 4	Encadrement A1 (Bois Vernis)	Absence d'indice
(26) Chambre 4	Encadrement A2 (Bois Vernis)	Absence d'indice
(26) Chambre 4	Encadrement C1 (Bois Vernis)	Absence d'indice
(26) Chambre 4	Encadrement C2 (Bois Vernis)	Absence d'indice
(26) Chambre 4	Encadrement C3 (Bois Vernis)	Absence d'indice
(26) Chambre 4	Encadrement D (Bois Vernis)	Absence d'indice
(26) Chambre 4	Huisserie Fenêtre C1 (Métal Peinture)	Absence d'indice
(26) Chambre 4	Fenêtre C1 (Métal Peinture)	Absence d'indice
(26) Chambre 4	Huisserie Fenêtre C2 (Métal Peinture)	Absence d'indice
(26) Chambre 4	Fenêtre C2 (Métal Peinture)	Absence d'indice
Niveau 1		
(27) Chambre 5	Sol (Parquet)	Absence d'indice
(27) Chambre 5	Mur (Ciment tapissé)	Absence d'indice
(27) Chambre 5	Plafond (Plâtre peint)	Absence d'indice
(27) Chambre 5	Plinthes (Bois Peinture)	Absence d'indice
(27) Chambre 5	Cimaise (Bois Peinture)	Absence d'indice
(27) Chambre 5	Huisserie Porte A (Bois peint)	Absence d'indice
(27) Chambre 5	Porte A (Bois peint)	Absence d'indice
(27) Chambre 5	Huisserie Porte D (Bois peint)	Absence d'indice
(27) Chambre 5	Porte D (Bois peint)	Absence d'indice
(27) Chambre 5	Mur (Ciment Faïence)	Absence d'indice
(27) Chambre 5	Huisserie Fenêtre B (Bois Peinture)	Absence d'indice
(27) Chambre 5	Fenêtre B (Bois Peinture)	Absence d'indice
(27) Chambre 5	Volet B (Bois peint)	Absence d'indice
(27) Chambre 5	Cheminée C (Bois Peinture)	Absence d'indice
(27) Chambre 5	Allège B (Bois Peinture)	Absence d'indice
(27) Chambre 5	Embrasure B (Bois Peinture)	Absence d'indice
(27) Chambre 5	Linteau B (Bois Peinture)	Absence d'indice
Niveau 1/2		
(28) Escalier	Mur (Ciment Peinture)	Absence d'indice
(28) Escalier	Contremarches (Pierre)	Absence d'indice
(28) Escalier	Marches (Pierre)	Absence d'indice
(28) Escalier	Limon (Bois Peinture)	Absence d'indice
Niveau 2		
(29) Dgt	Sol (Tomette)	Absence d'indice
(29) Dgt	Mur (Plâtre peint)	Absence d'indice
(29) Dgt	Plafond (Plâtre peint)	Absence d'indice
(29) Dgt	Plinthes (Bois Peinture)	Absence d'indice
(29) Dgt	Huisserie Porte B (Bois peint)	Absence d'indice
(29) Dgt	Porte B (Bois peint)	Absence d'indice
(29) Dgt	Huisserie Porte D (Bois peint)	Absence d'indice
(29) Dgt	Porte D (Bois peint)	Absence d'indice



(29) Dgt	Huisserie Porte A (Bois peint)	Absence d'indice
(29) Dgt	Porte A (Bois peint)	Absence d'indice
(29) Dgt	Encadrement A (Bois Peinture)	Absence d'indice
(29) Dgt	Encadrement D (Bois Peinture)	Absence d'indice
(29) Dgt	Encadrement B (Bois Peinture)	Absence d'indice
(29) Dgt	Huisserie Fenêtre C (Bois Peinture)	Absence d'indice
(29) Dgt	Fenêtre C (Bois Peinture)	Absence d'indice
(29) Dgt	Huisserie Fenêtre C (Bois Peinture)	Absence d'indice
(29) Dgt	Fenêtre C (Bois Peinture)	Absence d'indice
(29) Dgt	Embrasure C (Plâtre Peinture)	Absence d'indice
(29) Dgt	Tablette C (Bois Peinture)	Absence d'indice
(29) Dgt	Balustres (Métal Peinture)	Absence d'indice
(29) Dgt	Limon (Bois Peinture)	Absence d'indice
(29) Dgt	Main courante (Bois Peinture)	Absence d'indice
(29) Dgt	Contremarches (Bois)	Absence d'indice
(29) Dgt	Marches (Bois)	Absence d'indice
Niveau 2		
(30) Grenier 1	Sol (Béton)	Absence d'indice
(30) Grenier 1	Sol (Bois)	Absence d'indice
(30) Grenier 1	Sol (Bois isolation)	Absence d'indice
(30) Grenier 1	Mur (Ciment Peinture)	Absence d'indice
(30) Grenier 1	Plafond (Charpente sous tuiles)	Absence d'indice
Niveau 2		
(31) Grenier 2	Sol (Bois)	Absence d'indice
(31) Grenier 2	Mur (Ciment Crépi peint)	Absence d'indice
(31) Grenier 2	Plafond (Charpente sous tuiles)	Absence d'indice
Niveau 2		
(32) Pièce 7	Sol (Bois)	Absence d'indice
(32) Pièce 7	Mur (Plâtre peint)	Absence d'indice
(32) Pièce 7	Plafond (Plâtre peint)	Absence d'indice
(32) Pièce 7	Plinthes (Bois Peinture)	Absence d'indice
(32) Pièce 7	Huisserie Porte A (Bois peint)	Absence d'indice
(32) Pièce 7	Porte A (Bois peint)	Absence d'indice
(32) Pièce 7	Huisserie Fenêtre C (Bois Peinture)	Absence d'indice
(32) Pièce 7	Fenêtre C (Bois Peinture)	Absence d'indice
(32) Pièce 7	Volet C (Bois peint)	Absence d'indice
(32) Pièce 7	Embrasure C (Bois Peinture)	Absence d'indice
(32) Pièce 7	Linteau C (Plâtre Peinture)	Absence d'indice
(32) Pièce 7	Garde corps C (Métal Peinture)	Absence d'indice

* Absence d'indice = absence d'indice d'infestation de termites.

Tous les ouvrages ou parties d'ouvrages qui ont fait l'objet d'une description dans les éléments de repérage ont fait l'objet d'un examen visuel minutieux. Des sondages non destructifs sur les ouvrages bois ont été effectués.

E. Identification des bâtiments et parties du bâtiment (pièces et volumes) n'ayant pu être visités et justification

Tous les locaux dont l'opérateur a eu connaissance ont été visités.

F. Identification des ouvrages, parties d'ouvrages et éléments qui n'ont pas été examinés et justification

Tous les ouvrages dont l'opérateur a eu connaissance ont été visités.

G. Moyens d'investigation utilisés (méthodes et outils)

- Examen visuel des parties visibles et accessibles,



- Sondage mécanique des bois visibles et accessibles (poinçonnage).
- Outillages : lampe de forte puissance, poinçon fin type alène, hache, machette, humidimètre, stéthoscope, loupe éclairante grossissante 10 fois, échelle.
- Méthodologie basée selon la norme NF P03-201 de février 2016

H. Constatations diverses

Examen des meubles de l'habitation

Informations du donneur d'ordre :

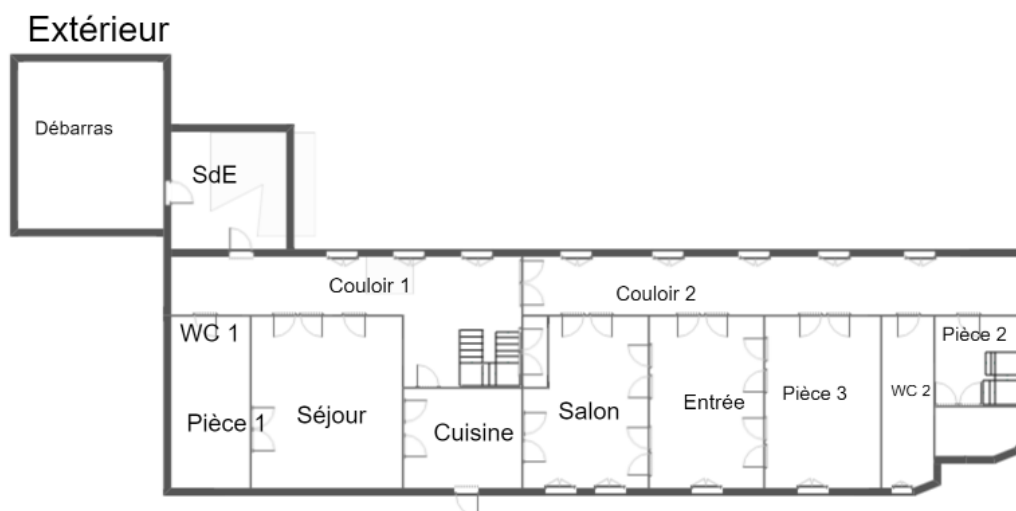
Aucune information relative à des traitements antérieurs contre les termites ou à la présence de termites dans le bâtiment n'a été mentionnée par le donneur d'ordre.

NOTE : Les indices d'infestation des autres agents de dégradation biologique du bois sont notés de manière générale pour information du donneur d'ordre, il n'est donc pas nécessaire d'en indiquer la nature et le nombre. Si le donneur d'ordre le souhaite, il fait réaliser une recherche de ces agents dont la méthodologie et les éléments sont décrits dans la norme NF P03-200.

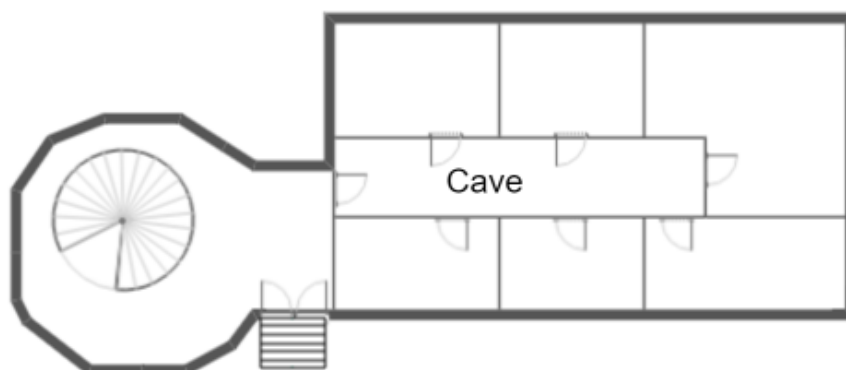
I. Obligation du propriétaire

Sans objet.

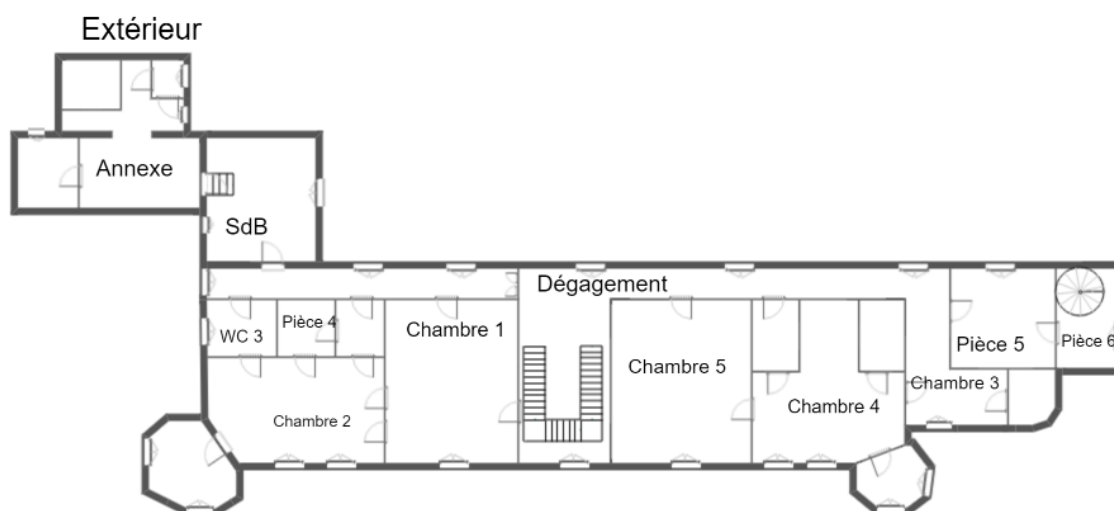
J. Schéma du constat



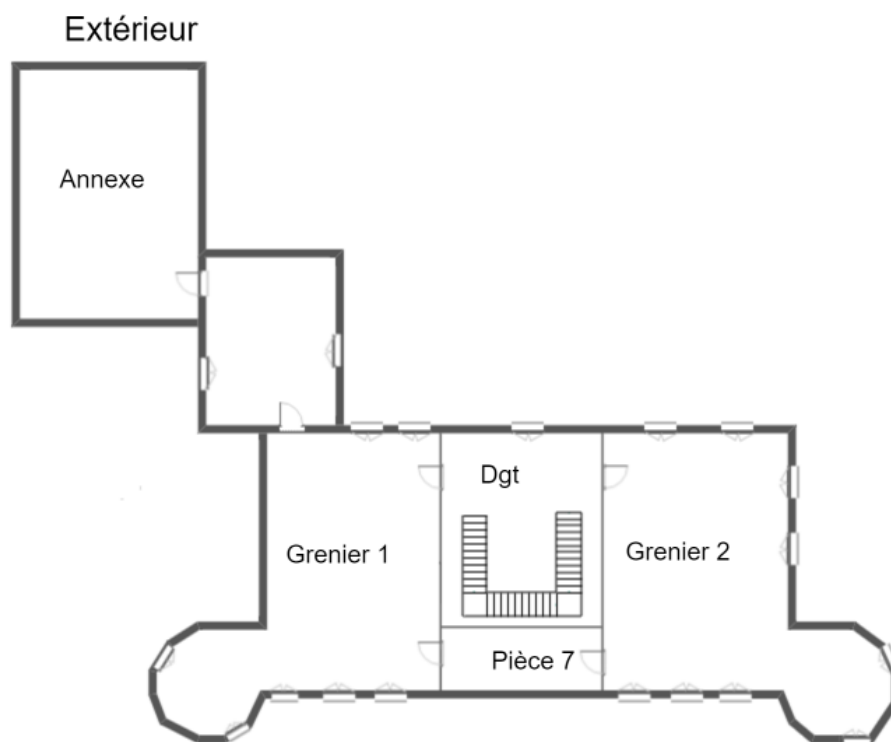
Niveau 0



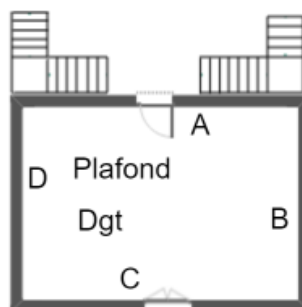
Sous-sol



Niveau 1



Niveau 2



Niveau 2

Conditions particulières d'exécution

Textes de référence

- Code de la Construction et de l'Habitation [Art. L126-4 à L126-6, R126-2 à R126-6, R126-42, D126-43 et L131-3].
- Arrêté du 7 mars 2012 modifiant l'arrêté du 29 mars 2007 définissant le modèle et la méthode de réalisation de l'état du bâtiment relatif à la présence de termites.
- Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.
- Arrêtés municipaux ou préfectoraux en vigueur (consulter la Direction Départementale de l'Équipement ou la mairie du lieu de diagnostic).
- L'état du bâtiment relatif à la présence de termites se réfère à la norme NF P03-201 de février 2016 concernant le diagnostic technique relatif à la présence de termites dans les bâtiments (norme mentionnée à l'art. 1 de l'arrêté du 29 mars 2007).
- Article L126-24 du Code de la Construction et de l'Habitation : en cas de vente de tout ou partie d'un immeuble bâti situé dans une zone délimitée en application de l'article L131-3, un état relatif à la présence de termites est produit dans les conditions et selon les modalités prévues aux articles L. 271-4 à L. 271-6.
- Article L126-4 du Code de la Construction et de l'Habitation : dans les secteurs délimités par le conseil municipal, le maire peut enjoindre aux propriétaires d'immeubles bâtis et non bâtis de procéder dans les six mois à la recherche de termites ainsi qu'aux travaux préventifs ou d'éradication nécessaires

Précisions



L'état relatif à la présence de termites dans les immeubles bâtis est limité [sauf mission différente expressément spécifiée à la commande] à la recherche d'indices d'infestations de termites en application des lois, décrets ou arrêtés en vigueur au lieu et à la date du diagnostic.

Selon la norme NF P03-201 de février 2016, l'intervention n'a pas eu pour but de donner un diagnostic de la résistance mécanique des bois et matériaux. Le présent rapport n'a de valeur que pour la date de visite et est exclusivement limité à l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment objet de la mission. Le présent constat n'a pas vocation à être utilisé en tant que cahier des charges pour la réalisation de travaux de traitement palliatif des bois en cas de signalement de dégradations dues à des insectes xylophages.

Les insectes xylophages et leurs traces qui sont recherchés sont limités aux termites sauf demande expresse d'extension de l'investigation aux autres agents de dégradation biologique du bois. Ces derniers peuvent toutefois être signalés en observation sans que ce signalement préjuge d'une recherche exhaustive et que l'absence éventuelle de signalement de ces autres agents de dégradation biologique du bois puisse faire l'objet d'un appel en garantie. L'absence d'indices d'infestation signifie qu'il n'a pas été possible de détecter leur présence et/ou des traces visibles de présences suivant la méthode d'investigation préconisée par la norme NF P03-201 de février 2016. Cette recherche est effectuée et limitée, sauf mission différente expressément spécifiée, aux constructions décrites ainsi que sur les sols et végétaux aux abords de l'immeuble jusqu'à une distance de 10 m du bien examiné, dans les limites de la propriété.

NOTE : Les indices d'infestation des autres agents de dégradation biologique du bois sont notés de manière générale pour information du donneur d'ordre, il n'est donc pas nécessaire d'en indiquer la nature et le nombre. Si le donneur d'ordre le souhaite, il fait réaliser une recherche de ces agents dont la méthodologie et les éléments sont décrits dans la norme NF P03-200.

Dans les immeubles collectifs, l'état relatif à la présence de termites concerne exclusivement les parties privatives faisant l'objet de la vente, sauf mission différente expressément spécifiée à la commande. Sur demande, les parties communes pourront faire l'objet d'un diagnostic complet et spécifique. Néanmoins, celles-ci pourront être visitées en partie par le diagnostiqueur sans pour autant les exonérer des vices-cachés liés aux termites.

Conformément à l'article L. 271-6 de l'ordonnance 2005-655 du 8 juin 2005, l'opérateur ayant réalisé cet état relatif à la présence de termites n'a aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à lui, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur des ouvrages pour lesquels il lui est demandé d'établir cet état. Il n'exerce aucune activité de traitement préventif, curatif ou d'entretien de lutte contre les termites.

Deux catégories de termites en France métropolitaine :

- Termites souterrains (Réticulitermes) : termites très dévastateurs pour les habitations. Catégorie de termites ciblée par la réglementation. Ils vivent dans les sols et remontent dans les bâtis à la recherche de cellulose dont ils se nourrissent (bois œuvrés ou non, papier, carton). Durant leur recherche de nourriture, ils peuvent dégrader de nombreux autres matériaux dont ils ne s'alimentent pas (plâtres, isolants, PVC...).
- Termites dits de bois secs (Kaloterms) : termites très rarement rencontrés dans les bâtis et causant des dégâts ponctuels. Ils se rencontrent essentiellement dans les départements du pourtour méditerranéen.

Définitions (selon normes)

Etat relatif à la présence de termites : situation d'un bâtiment vis-à-vis d'une infestation de termites souterrains et/ou de bois sec et/ou arboricoles (pour les DOM).

Rapport de l'état relatif à la présence de termites : document décrivant la situation d'un bâtiment vis-à-vis d'une infestation de termites.

Agent de dégradation biologique du bois : insectes destructeurs du bois et champignons lignivores.

Altération biologique : dégradation d'aspect et/ou des propriétés mécaniques causées par des agents de dégradation biologiques.

Infestation : présence ou indice de présence de termites.

Opérateur : personne physique qui réalise l'état du bâtiment relatif à la présence de termites.

Donneur d'ordre : personne physique ou morale qui commande la réalisation d'un état relatif à la présence de termites dans un ou plusieurs bâtiments.



Constat relatif a l'infestation par des m\u00e9rules ou d'autres champignons lignivores

L'objet de la mission est l'\u00e9tablissement d'un constat relatif \u00e0 l'infestation par des m\u00e9rules ou d'autres champignons lignivores dans un immeuble b\u00e2ti r\u00e9alis\u00e9 suivant nos conditions particuli\u00e8res et g\u00e9n\u00e9rales de vente et d'ex\u00e9cution.

Donneur d'ordre

Si diff\u00e9rent du propri\u00e9taire

Propri\u00e9taire

Mairie de Dagneux,
Place de l'H\u00f4tel de Ville
01 120 DAGNEUX

Identification du bien immobilier et de ses annexes

Adresse du bien	974 Rue de Gen\u00e8ve Ch\u00e2teau Chiloup 01 120 DAGNEUX
Description Sommaire	Ch\u00e2teau (9 pi\u00e8ces), bien meubl\u00e9
Localisation lot principal	Sans objet
D\u00e9signations des lots	
R\u00e9f\u00e9rences cadastrales	Section : AC, N\u00b0 parcelle(s) : 693
Nature et situation de l'immeuble	Immeuble b\u00e2ti, bien ind\u00e9pendant
Permis de construire d\u00e9livr\u00e9 en	Non communiqu\u00e9e

R\u00e9f\u00e9rences de la mission

Commande effectu\u00e9e le	14/11/2024
Visite r\u00e9alis\u00e9e le	14/11/2024 \u00e0 08:30
Op\u00e9rateur de rep\u00e9rage	Monsieur Roger WINTERSTEIN
Assurances	RC PRO AXA RCP n\u00b0 10397153404 - Montant de garantie : 2.000.000 \u20ac - Date de validit\u00e9 : 31/12/2024
Sous-traitance	Sans objet

Conclusion de la mission d'investigation

Absence de champignon lignivores

Absence d'indices visibles d'infestation de m\u00e9rules ou d'autres champignons lignivores.

Le pr\u00e9sent constat n'a de valeur que pour la date de la visite et est exclusivement limit\u00e9 au constat d'infestation par des m\u00e9rules et d'autres champignons lignivores.

L'intervention n'a pas eu pour but de r\u00e9aliser une expertise parasitaire ni de contr\u00f4ler la tenue des ouvrages.

Fait \u00e0 BOURG EN BRESSE, le 14/11/2024

Monsieur Roger WINTERSTEIN
Diagnosticteur agr\u00e9\u00e9





Identification des parties d'immeubles visitées et des éléments infestés par des mères ou autres champignons lignivores et ceux qui ne le sont pas

Parties d'immeubles visitées	Ouvrages, parties d'ouvrage et éléments à examiner	Résultats du diagnostic d'infestation
Sous-sol		
(1) Cave	Sol (Terre)	Absence d'indices d'infestation
(1) Cave	Mur (Pierre)	Absence d'indices d'infestation
(1) Cave	Plafond (Voutains pierres)	Absence d'indices d'infestation
Niveau 0		
(2) Cuisine	Sol (Tomette)	Absence d'indices d'infestation
(2) Cuisine	Mur (Ciment Tapisserie)	Absence d'indices d'infestation
(2) Cuisine	Plafond (Plâtre)	Absence d'indices d'infestation
(2) Cuisine	Plinthes (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(2) Cuisine	Cimaise (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(2) Cuisine	Porte-Fenêtre (Bois Vernis)	Absence d'indices d'infestation
(2) Cuisine	Huisserie Porte (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(2) Cuisine	Porte (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(2) Cuisine	Encadrement (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(2) Cuisine	Embrasure (Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(2) Cuisine	Linteau (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
Niveau 0		
(3) Séjour	Sol (Tomette)	Absence d'indices d'infestation
(3) Séjour	Sol (Béton)	Absence d'indices d'infestation
(3) Séjour	Sol (Moquette)	Absence d'indices d'infestation
(3) Séjour	Mur (Ciment Tapisserie)	Absence d'indices d'infestation
(3) Séjour	Plafond (Plâtre Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(3) Séjour	Plinthes (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(3) Séjour	Cimaise (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(3) Séjour	Huisserie Porte (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(3) Séjour	Porte (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(3) Séjour	Huisserie Fenêtre (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(3) Séjour	Fenêtre (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(3) Séjour	Volet (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(3) Séjour	Encadrement (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(3) Séjour	Cheminée (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(3) Séjour	Embrasure (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(3) Séjour	Allège (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(3) Séjour	Linteau (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(3) Séjour	Plafond (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
Niveau 0		
(4) Pièce 1	Sol (Parquet)	Absence d'indices d'infestation
(4) Pièce 1	Mur (Ciment Tapisserie)	Absence d'indices d'infestation
(4) Pièce 1	Plafond (Plâtre Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(4) Pièce 1	Plinthes (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(4) Pièce 1	Huisserie Porte (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(4) Pièce 1	Porte (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(4) Pièce 1	Huisserie Fenêtre (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(4) Pièce 1	Fenêtre (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(4) Pièce 1	Volet (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(4) Pièce 1	Encadrement (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(4) Pièce 1	Embrasure (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(4) Pièce 1	Embrasure (Plâtre Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(4) Pièce 1	Allège (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(4) Pièce 1	Allège (Plâtre Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(4) Pièce 1	Linteau (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(4) Pièce 1	Linteau (Plâtre Peinture)	Absence d'indices d'infestation
Niveau 0		
(5) Couloir 1	Sol (Tomette)	Absence d'indices d'infestation



(5) Couloir 1	Sol (Béton)	Absence d'indices d'infestation
(5) Couloir 1	Mur (Ciment Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(5) Couloir 1	Plafond (Plâtre Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(5) Couloir 1	Plinthes (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(5) Couloir 1	Huisserie Porte (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(5) Couloir 1	Porte (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(5) Couloir 1	Cimaise (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(5) Couloir 1	Huisserie Fenêtre (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(5) Couloir 1	Fenêtre (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(5) Couloir 1	Volet (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(5) Couloir 1	Embrasure (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(5) Couloir 1	Allège (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(5) Couloir 1	Linteau (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(5) Couloir 1	Encadrement (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
Niveau 0		
(6) WC 1	Sol (Carrelage)	Absence d'indices d'infestation
(6) WC 1	Mur (Plâtre Faïence)	Absence d'indices d'infestation
(6) WC 1	Plafond (Plâtre Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(6) WC 1	Huisserie Porte (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(6) WC 1	Porte (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
Niveau 0		
(7) SdE	Sol (Carrelage)	Absence d'indices d'infestation
(7) SdE	Mur (Ciment Faïence)	Absence d'indices d'infestation
(7) SdE	Mur (Ciment Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(7) SdE	Plafond (Ciment Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(7) SdE	Plinthes (Carrelage)	Absence d'indices d'infestation
(7) SdE	Huisserie Porte (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(7) SdE	Porte (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(7) SdE	Huisserie Fenêtre (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(7) SdE	Fenêtre (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(7) SdE	Volet (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(7) SdE	Porte de placard (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(7) SdE	Embrasure (Ciment Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(7) SdE	Tablette (Carrelage)	Absence d'indices d'infestation
(7) SdE	Linteau (Ciment Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(7) SdE	Encadrement (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
Niveau 0		
(8) Couloir 2	Sol (Parquet)	Absence d'indices d'infestation
(8) Couloir 2	Mur (Plâtre Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(8) Couloir 2	Plafond (Plâtre Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(8) Couloir 2	Huisserie Porte (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(8) Couloir 2	Porte (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(8) Couloir 2	Huisserie Fenêtre (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(8) Couloir 2	Fenêtre (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(8) Couloir 2	Volet (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(8) Couloir 2	Embrasure (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(8) Couloir 2	Allège (Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(8) Couloir 2	Encadrement (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(8) Couloir 2	Cimaise (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(8) Couloir 2	Sol (Béton)	Absence d'indices d'infestation
Niveau 0		
(9) Pièce 2	Sol (Béton)	Absence d'indices d'infestation
(9) Pièce 2	Mur (Ciment Crépi peint)	Absence d'indices d'infestation
(9) Pièce 2	Plafond (Plâtre Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(9) Pièce 2	Huisserie Porte (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(9) Pièce 2	Porte (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(9) Pièce 2	Huisserie Fenêtre (Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(9) Pièce 2	Fenêtre (Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(9) Pièce 2	Volet (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
Niveau 0		
(10) WC 2	Sol (Béton)	Absence d'indices d'infestation
(10) WC 2	Mur (Ciment Faïence)	Absence d'indices d'infestation
(10) WC 2	Mur (Ciment Peinture)	Absence d'indices d'infestation



(10) WC 2	Mur (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(10) WC 2	Plafond (Plâtre Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(10) WC 2	Plinthes (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(10) WC 2	Huisserie Porte (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(10) WC 2	Porte (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(10) WC 2	Huisserie Fenêtre (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(10) WC 2	Fenêtre (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
Niveau 0		
(11) Pièce 3	Sol (Carrelage)	Absence d'indices d'infestation
(11) Pièce 3	Mur (Plâtre Faïence)	Absence d'indices d'infestation
(11) Pièce 3	Mur (Plâtre Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(11) Pièce 3	Plafond (Plâtre Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(11) Pièce 3	Plinthes (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(11) Pièce 3	Huisserie Porte (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(11) Pièce 3	Porte (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(11) Pièce 3	Huisserie Fenêtre (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(11) Pièce 3	Fenêtre (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(11) Pièce 3	Volet (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(11) Pièce 3	Embrasure (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(11) Pièce 3	Linteau (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(11) Pièce 3	Tablette (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
Niveau 0		
(12) Entrée	Sol (Parquet)	Absence d'indices d'infestation
(12) Entrée	Mur (Ciment Tapisserie)	Absence d'indices d'infestation
(12) Entrée	Plafond (Plâtre Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(12) Entrée	Plinthes (Bois Vernis)	Absence d'indices d'infestation
(12) Entrée	Cimaise (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(12) Entrée	Encadrement (Bois Vernis)	Absence d'indices d'infestation
(12) Entrée	Embrasure (Bois Vernis)	Absence d'indices d'infestation
(12) Entrée	Linteau (Bois Vernis)	Absence d'indices d'infestation
(12) Entrée	Volet (Bois Vernis)	Absence d'indices d'infestation
(12) Entrée	Huisserie Fenêtre (Bois Vernis)	Absence d'indices d'infestation
(12) Entrée	Fenêtre (Bois Vernis)	Absence d'indices d'infestation
(12) Entrée	Embrasure (Vernis)	Absence d'indices d'infestation
(12) Entrée	Allège (Peinture)	Absence d'indices d'infestation
Niveau 0		
(13) Salon	Sol (Parquet)	Absence d'indices d'infestation
(13) Salon	Mur (Ciment Tapisserie)	Absence d'indices d'infestation
(13) Salon	Plafond (Plâtre Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(13) Salon	Plafond (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(13) Salon	Plinthes (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(13) Salon	Cimaise (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(13) Salon	Huisserie Porte (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(13) Salon	Porte (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(13) Salon	Huisserie Fenêtre (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(13) Salon	Fenêtre (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(13) Salon	Volet (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(13) Salon	Embrasure (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(13) Salon	Linteau (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(13) Salon	Allège (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(13) Salon	Cheminée (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
Extérieur		
(14) Débarras	Mur (Pisé)	Absence d'indices d'infestation
(14) Débarras	Mur (Pierre)	Absence d'indices d'infestation
(14) Débarras	Plafond (Solives Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(14) Débarras	Plafond (Poutres bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(14) Débarras	Huisserie Porte (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(14) Débarras	Porte (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
Extérieur		
(15) Etable	Sol (Terre)	Absence d'indices d'infestation
(15) Etable	Sol (Pierre)	Absence d'indices d'infestation
(15) Etable	Mur (Terre crue et plâtre Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(15) Etable	Plafond (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation



(15) Etable	Huisserie Porte (Bois Vernis)	Absence d'indices d'infestation
(15) Etable	Porte (Bois Vernis)	Absence d'indices d'infestation
Extérieur		
(16) Annexe	Sol (Bois)	Absence d'indices d'infestation
(16) Annexe	Mur (Pisé Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(16) Annexe	Plafond (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(16) Annexe	Huisserie Porte (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(16) Annexe	Porte (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(16) Annexe	Volet (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
Niveau 1		
(17) Dégagement	Sol (Béton)	Absence d'indices d'infestation
(17) Dégagement	Sol (Carrelage)	Absence d'indices d'infestation
(17) Dégagement	Sol (Bois)	Absence d'indices d'infestation
(17) Dégagement	Mur (Plâtre Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(17) Dégagement	Plafond (Plâtre Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(17) Dégagement	Plinthes (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(17) Dégagement	Cimaise (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(17) Dégagement	Huisserie Porte (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(17) Dégagement	Porte (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(17) Dégagement	Huisserie Fenêtre (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(17) Dégagement	Fenêtre (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(17) Dégagement	Porte-Fenêtre (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(17) Dégagement	Volet (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(17) Dégagement	Embrasure (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(17) Dégagement	Embrasure (Plâtre Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(17) Dégagement	Allège (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(17) Dégagement	Linteau (Plâtre Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(17) Dégagement	Encadrement (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
Niveau 1		
(18) Chambre 1	Sol (Parquet)	Absence d'indices d'infestation
(18) Chambre 1	Mur (Ciment Tapisserie)	Absence d'indices d'infestation
(18) Chambre 1	Plafond (Plâtre Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(18) Chambre 1	Plinthes (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(18) Chambre 1	Cimaise (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(18) Chambre 1	Huisserie Porte (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(18) Chambre 1	Porte (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(18) Chambre 1	Huisserie Fenêtre (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(18) Chambre 1	Fenêtre (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(18) Chambre 1	Volet (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(18) Chambre 1	Allège (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(18) Chambre 1	Embrasure (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(18) Chambre 1	Linteau (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(18) Chambre 1	Encadrement (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
Niveau 1		
(19) Chambre 2	Sol (Parquet)	Absence d'indices d'infestation
(19) Chambre 2	Mur (Tapisserie)	Absence d'indices d'infestation
(19) Chambre 2	Plafond (Plâtre Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(19) Chambre 2	Plinthes (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(19) Chambre 2	Cimaise (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(19) Chambre 2	Huisserie Porte (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(19) Chambre 2	Porte (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(19) Chambre 2	Porte-Fenêtre (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(19) Chambre 2	Volet (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(19) Chambre 2	Embrasure (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(19) Chambre 2	Linteau (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(19) Chambre 2	Mur (Ciment Faïence)	Absence d'indices d'infestation
Niveau 1		
(20) Chambre 3	Sol (Parquet)	Absence d'indices d'infestation
(20) Chambre 3	Mur (Ciment Tapisserie)	Absence d'indices d'infestation
(20) Chambre 3	Plafond (Solives Vernis)	Absence d'indices d'infestation
(20) Chambre 3	Plinthes (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(20) Chambre 3	Cimaise (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(20) Chambre 3	Huisserie Porte (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation



(20) Chambre 3	Porte (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(20) Chambre 3	Huisserie Fenêtre (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(20) Chambre 3	Fenêtre (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(20) Chambre 3	Volet (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(20) Chambre 3	Embrasure (Bois Vernis)	Absence d'indices d'infestation
(20) Chambre 3	Linteau (Bois Vernis)	Absence d'indices d'infestation
(20) Chambre 3	Encadrement (Bois Vernis)	Absence d'indices d'infestation
(20) Chambre 3	Cheminée (Bois Vernis)	Absence d'indices d'infestation
Niveau 1		
(21) Pièce 4	Sol (Bois)	Absence d'indices d'infestation
(21) Pièce 4	Mur (Plâtre Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(21) Pièce 4	Plafond (Plâtre Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(21) Pièce 4	Huisserie Porte (Bois Vernis)	Absence d'indices d'infestation
(21) Pièce 4	Porte (Bois Vernis)	Absence d'indices d'infestation
(21) Pièce 4	Plinthes (Bois Vernis)	Absence d'indices d'infestation
(21) Pièce 4	Huisserie Fenêtre (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(21) Pièce 4	Fenêtre (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
Niveau 1		
(22) WC 3	Sol (Sol plastique)	Absence d'indices d'infestation
(22) WC 3	Sol (Bois)	Absence d'indices d'infestation
(22) WC 3	Mur (Plâtre Tapisserie)	Absence d'indices d'infestation
(22) WC 3	Mur (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(22) WC 3	Plafond (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(22) WC 3	Huisserie Fenêtre (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(22) WC 3	Fenêtre (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(22) WC 3	Embrasure (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(22) WC 3	Tablette (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(22) WC 3	Linteau (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(22) WC 3	Encadrement (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
Niveau 1		
(23) SdB	Sol (Sol plastique)	Absence d'indices d'infestation
(23) SdB	Mur (Plâtre Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(23) SdB	Mur (Plâtre Tapisserie)	Absence d'indices d'infestation
(23) SdB	Plafond (Ciment Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(23) SdB	Plinthes (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(23) SdB	Huisserie Porte (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(23) SdB	Porte (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(23) SdB	Huisserie Fenêtre (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(23) SdB	Fenêtre (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(23) SdB	Volet (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(23) SdB	Embrasure (Ciment Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(23) SdB	Tablette (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(23) SdB	Volet intérieur (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(23) SdB	Tablette (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(23) SdB	Garde corps (Métal Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(23) SdB	Limon (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
Niveau 1		
(24) Pièce 5	Sol (Bois)	Absence d'indices d'infestation
(24) Pièce 5	Mur (Ciment Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(24) Pièce 5	Plafond (Plâtre Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(24) Pièce 5	Huisserie Porte (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(24) Pièce 5	Porte (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(24) Pièce 5	Huisserie Fenêtre (Bois et métal Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(24) Pièce 5	Fenêtre (Bois et métal Peinture)	Absence d'indices d'infestation
Niveau 1		
(25) Pièce 6	Sol (Béton)	Absence d'indices d'infestation
(25) Pièce 6	Mur (Ciment Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(25) Pièce 6	Plafond (Charpente bois)	Absence d'indices d'infestation
(25) Pièce 6	Huisserie Porte (Bois Vernis)	Absence d'indices d'infestation
(25) Pièce 6	Porte (Bois Vernis)	Absence d'indices d'infestation
(25) Pièce 6	Huisserie Fenêtre (Métal Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(25) Pièce 6	Fenêtre (Métal Peinture)	Absence d'indices d'infestation



(25) Pièce 6	Encadrement (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(25) Pièce 6	Marches (Bois)	Présence d'indices d'infestation (Champignons de discoloration des bois Champignons de pourriture cubique) Taux Humidité 10 % voir repère: R1
Niveau 1		
(26) Chambre 4	Sol (Parquet)	Absence d'indices d'infestation
(26) Chambre 4	Mur (Plâtre Tapisserie)	Absence d'indices d'infestation
(26) Chambre 4	Plafond (Plâtre Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(26) Chambre 4	Plinthes (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(26) Chambre 4	Cimaise (Bois Vernis)	Absence d'indices d'infestation
(26) Chambre 4	Huisserie Porte (Bois Vernis)	Absence d'indices d'infestation
(26) Chambre 4	Porte (Bois Vernis)	Absence d'indices d'infestation
(26) Chambre 4	Huisserie Porte (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(26) Chambre 4	Porte (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(26) Chambre 4	Porte de placard (Bois Vernis)	Absence d'indices d'infestation
(26) Chambre 4	Cheminée (Bois Vernis)	Absence d'indices d'infestation
(26) Chambre 4	Huisserie Fenêtre (Bois Vernis)	Absence d'indices d'infestation
(26) Chambre 4	Fenêtre (Bois Vernis)	Absence d'indices d'infestation
(26) Chambre 4	Volet (Bois Vernis)	Absence d'indices d'infestation
(26) Chambre 4	Embrasure (Bois Vernis)	Absence d'indices d'infestation
(26) Chambre 4	Allège (Bois Vernis)	Absence d'indices d'infestation
(26) Chambre 4	Linteau (Bois Vernis)	Absence d'indices d'infestation
(26) Chambre 4	Encadrement (Bois Vernis)	Absence d'indices d'infestation
(26) Chambre 4	Huisserie Fenêtre (Métal Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(26) Chambre 4	Fenêtre (Métal Peinture)	Absence d'indices d'infestation
Niveau 1		
(27) Chambre 5	Sol (Parquet)	Absence d'indices d'infestation
(27) Chambre 5	Mur (Ciment Tapisserie)	Absence d'indices d'infestation
(27) Chambre 5	Plafond (Plâtre Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(27) Chambre 5	Plinthes (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(27) Chambre 5	Cimaise (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(27) Chambre 5	Huisserie Porte (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(27) Chambre 5	Porte (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(27) Chambre 5	Mur (Ciment Faïence)	Absence d'indices d'infestation
(27) Chambre 5	Huisserie Fenêtre (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(27) Chambre 5	Fenêtre (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(27) Chambre 5	Volet (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(27) Chambre 5	Cheminée (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(27) Chambre 5	Allège (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(27) Chambre 5	Embrasure (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(27) Chambre 5	Linteau (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
Niveau 1/2		
(28) Escalier	Mur (Ciment Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(28) Escalier	Contremarches (Pierre)	Absence d'indices d'infestation
(28) Escalier	Marches (Pierre)	Absence d'indices d'infestation
(28) Escalier	Limon (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
Niveau 2		
(29) Dgt	Sol (Tomette)	Absence d'indices d'infestation
(29) Dgt	Mur (Plâtre Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(29) Dgt	Plafond (Plâtre Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(29) Dgt	Plinthes (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(29) Dgt	Huisserie Porte (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(29) Dgt	Porte (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(29) Dgt	Encadrement (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(29) Dgt	Huisserie Fenêtre (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(29) Dgt	Fenêtre (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(29) Dgt	Huisserie Fenêtre (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(29) Dgt	Fenêtre (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(29) Dgt	Embrasure (Plâtre Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(29) Dgt	Tablette (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(29) Dgt	Balustres (Métal Peinture)	Absence d'indices d'infestation



(29) Dgt	Limon (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(29) Dgt	Main courante (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(29) Dgt	Contremarches (Bois)	Absence d'indices d'infestation
(29) Dgt	Marches (Bois)	Absence d'indices d'infestation
Niveau 2		
(30) Grenier 1	Sol (Béton)	Absence d'indices d'infestation
(30) Grenier 1	Sol (Bois)	Absence d'indices d'infestation
(30) Grenier 1	Sol (Bois isolation)	Absence d'indices d'infestation
(30) Grenier 1	Mur (Ciment Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(30) Grenier 1	Plafond (Charpente sous tuiles)	Absence d'indices d'infestation
Niveau 2		
(31) Grenier 2	Sol (Bois)	Absence d'indices d'infestation
(31) Grenier 2	Mur (Ciment Crépi peint)	Absence d'indices d'infestation
(31) Grenier 2	Plafond (Charpente sous tuiles)	Absence d'indices d'infestation
Niveau 2		
(32) Pièce 7	Sol (Bois)	Absence d'indices d'infestation
(32) Pièce 7	Mur (Plâtre Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(32) Pièce 7	Plafond (Plâtre Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(32) Pièce 7	Plinthes (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(32) Pièce 7	Huisserie Porte (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(32) Pièce 7	Porte (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(32) Pièce 7	Huisserie Fenêtre (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(32) Pièce 7	Fenêtre (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(32) Pièce 7	Volet (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(32) Pièce 7	Embrasure (Bois Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(32) Pièce 7	Linteau (Plâtre Peinture)	Absence d'indices d'infestation
(32) Pièce 7	Garde corps (Métal Peinture)	Absence d'indices d'infestation

Identification des parties d'immeubles n'ayant pas été visitées et justification

Tous les locaux dont l'opérateur a eu connaissance ont été visités.

Moyens d'investigation utilisés

- Outillages : lampe de forte puissance, poinçon fin type alène, hache, machette, humidimètre, loupe grossissante 10 fois, échelle.
- Méthodologie basée selon la norme NF P 03-200 de mai 2016

Récapitulation des ouvrages, parties d'ouvrages et éléments non examinés et justification

Tous les ouvrages ou parties d'ouvrages qui ont fait l'objet d'une description dans les éléments de repérage ont été examinés.

Obligations du propriétaire

Il est rappelé l'obligation par l'occupant de déclarer en mairie la présence de mэрule dans un immeuble bâti. A défaut d'occupant, la déclaration incombe au propriétaire. Pour les parties communes d'un immeuble bâti de copropriété, la déclaration incombe au syndicat des copropriétaires.

Constatations diverses

Examen des meubles de l'habitation



Conditions particulières d'exécution

Textes de référence

- Norme NF P 03-200 de mai 2016 limitée exclusivement au constat de présence ou d'absence de mères ou d'autres champignons lignivores.

Durée de validité du constat d'infestation

En absence de textes réglementaires spécifiques aux champignons lignivores, nous nous basons sur la réglementation relative aux termites.

Le présent constat doit avoir été établi depuis moins de 6 mois par rapport à la date de la promesse de vente ou à la date de l'acte authentique de vente de tout ou partie d'un immeuble bâti.

(Décret n° 2006-1653 du 21 décembre 2006 relatif aux durées de validité des documents constituant le dossier de diagnostic technique, note MESCL/DGUHC du 9 février 2007 relative aux mesures de prévention contre les termites).

Précisions

L'état relatif à l'infestation par des mères ou d'autres champignons lignivores dans un immeuble bâti a pour objectif de rechercher les infestations sur les éléments visibles et accessibles. L'investigation consiste à faire un examen le plus complet possible de la situation de l'immeuble désigné par le donneur d'ordre sur la demande de diagnostic vis-à-vis des mères et autres champignons lignivores par un examen visuel et des sondages non destructifs.

Les parties visitées et les éléments examinés sont ceux accessibles le jour de la visite. En conséquence il n'est pas prévu dans la mission de l'opérateur de détériorer ou déposer les revêtements fixés, les doublages, habillages, lambris, coffrage ni de déplacer le mobilier.

En cas de bien meublé n'ayant pas permis un examen exhaustif, le cabinet s'engage à la demande du donneur d'ordre, à faire une 2ème visite quand le bien est vide de meubles. Cette visite est gratuite en cas de rendez-vous défini en accord avec le cabinet dans une plage d'une semaine. En cas de rendez-vous défini dans une plage de 2 heures ou de nouvelle visite après dépassement du délai de validité du constat, le montant facturé sera 50 % du tarif initial.

Selon la norme NF P 03-200 de mai 2016 l'intervention n'a pas eu pour but de donner un diagnostic de la résistance mécanique des bois et matériaux, même s'il y a bûchage (enlèvement de matière, afin de vérifier jusqu'où s'est répandue l'infestation), l'intérêt étant de signaler l'état défectueux par la présence ou l'absence de mères et autres champignons lignivores dans un immeuble bâti.

Le présent constat n'a pas vocation à être utilisé en tant que cahier des charges pour la réalisation de travaux de traitement palliatif ou curatif des bois en cas de signalement de dégradations dues à des mères ou autres champignons lignivores.

Autres agents de dégradation biologique du bois (insectes xylophages)

La mission est limitée à la recherche de présence ou d'absence de mères ou d'autres champignons lignivores, sauf demande expresse d'extension de l'investigation aux autres agents de dégradation biologique du bois.

Ces derniers peuvent toutefois être signalés en observation sans que ce signalement préjuge d'une recherche exhaustive et que l'absence éventuelle de signalement de ces autres agents de dégradation biologique du bois puisse faire l'objet d'un appel en garantie.

Indépendance du diagnostiqueur

La personne ayant réalisé ce diagnostic déclare n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à elle, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il lui est demandé d'établir le présent constat.

Informations Mères et autres champignons lignivores

Une quarantaine de champignons sont capables de dégrader les bois mis en œuvre dans les bâtiments. Ces champignons sont classés selon l'aspect que prend le bois qu'ils dégradent : découpage en cubes, en fibres, ou spongieux. Ainsi, les champignons sont qualifiés :

- D'agents de pourriture cubique (dont les mères),
- D'agents de pourriture fibreuse,



- D'agents de pourriture molle.

Les mérules sont les plus dangereux de ces champignons car leurs besoins en eau sont moins élevés que les autres. En outre elles possèdent des filaments spécialisés capables de traverser les matériaux humides (plâtres, mortiers) pour transporter ses éléments nutritifs d'un bois à un autre, parfois distants de plusieurs mètres. Elles nécessitent des mesures de lutte plus importantes que les autres champignons.

Mais que l'on soit en présence d'infestation de mérules ou d'autres champignons lignivores, le principe essentiel reste que :

- Un bâtiment normalement humide = pas de risque d'infestation de mérules ni d'autres champignons ;
- Un bâtiment asséché durablement = mort des mérules et autres champignons.

Que faire en cas d'infestation de mérules ou d'autres champignons lignivores ?

Les champignons, ainsi que le salpêtre, la maladie de la pierre et les moisissures, ne sont que des symptômes d'un excès d'eau dans le bâtiment. Si les champignons peuvent dégrader complètement un plancher, l'excès d'eau dans un mur peut entraîner la désagrégation et la chute de pierres et le développement des moisissures peut causer des maladies respiratoires.

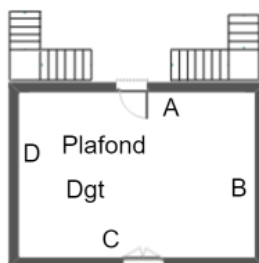
Pour la bonne conservation des bois et du bâti, et la bonne santé des occupants, il faut donc remédier à cet excès d'eau en rétablissant les conditions normales d'humidité dans le bâtiment. De plus, l'excès d'eau dans les matériaux le rend plus difficile à chauffer : rétablir les conditions normales d'humidité permet également de faire des économies d'énergie. Supprimer l'excès d'eau suffit à tuer les champignons, y compris les mérules, et à mettre les bois à l'abri de toute nouvelle infestation. Les traitements fongicides, destinés uniquement à accélérer la mort des champignons, ne sont pas toujours utiles. Ils peuvent parfois être sources d'autres problèmes (efflorescences, retardement de l'assèchement des murs, ...).

Les mesures à prendre peuvent être déterminées par un spécialiste (expert bâtiment, expert bois) à l'occasion d'une expertise, qui déterminera (selon la norme européenne NF EN 14128) :

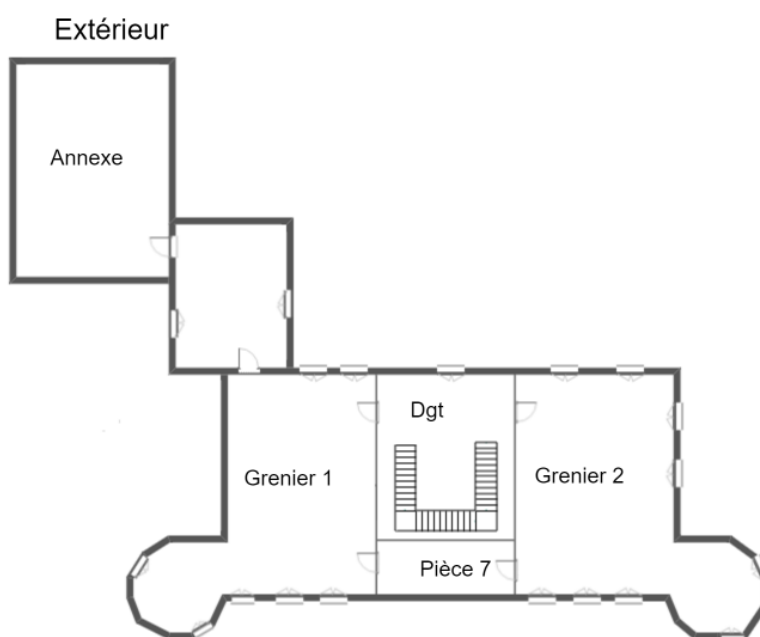
- La nature et l'état d'activité du champignon,
- L'ampleur des dégradations, les bois à remplacer ou à renforcer,
- Les mesures d'assainissement et d'assèchement nécessaires et adaptées au bâti,
- La nécessité ou non d'accélérer la mort du champignon par un traitement fongicide,
- Les mesures de surveillance et d'entretien éventuelles.

Il n'existe pas de solution universelle. Chaque bâtiment est un cas particulier qui doit être étudié en détail pour envisager les remèdes adaptés.

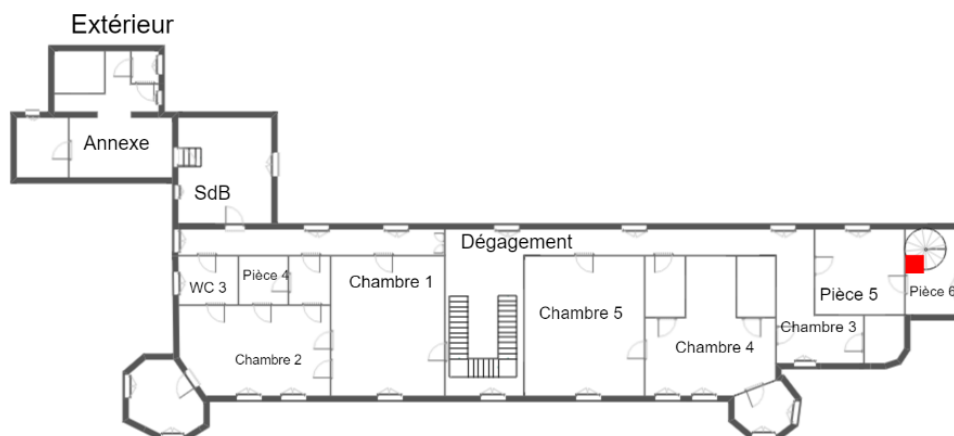
Schéma Mérules



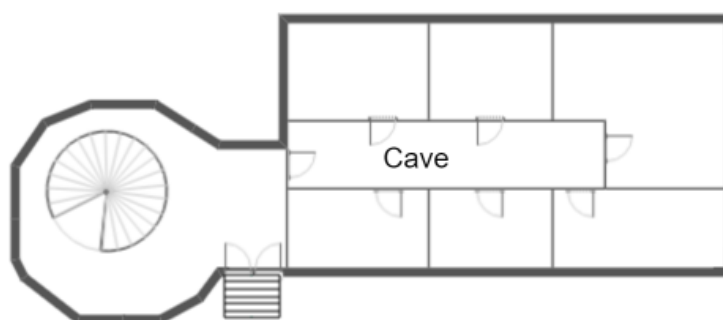
Niveau 2



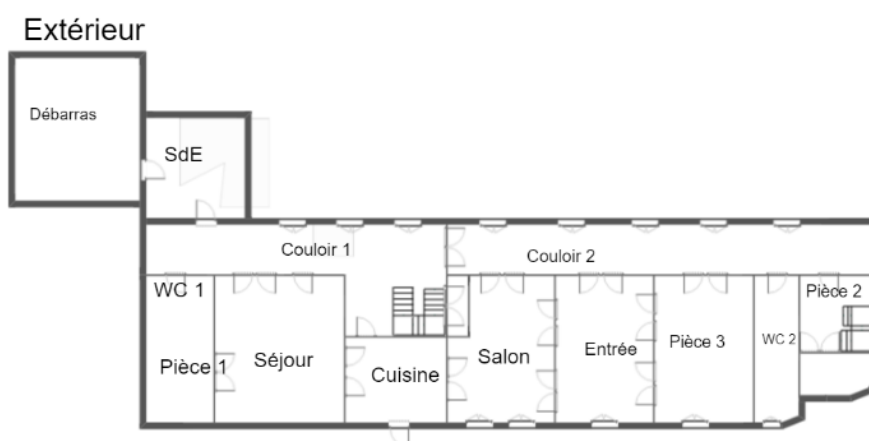
Niveau 2



Niveau 1



Sous-sol



Niveau 0

A-DIAG-B
Monsieur Philippe CIAMPA
1 Rue du Docteur Ebrard
01000 BOURG EN BRESSE

Notre référence : AR-24-SG-062846-01

Numéro de dossier : 24Y034944

Référence de dossier : commande dia-cmp02-2411-011

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 24Y034944-001 - Référence *1 bois escalier pièce 6*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins
Analyses Des Matériaux Et Combustibles Fr

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Est SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Est SAS

2, rue Chanoine Ploton
F-42016 Saint-Etienne

Tél: +33 4 77 92 36 30 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 419 090 € RCS Saint-Etienne SIRET 529 294 027 00030 TVA FR47 529 294 027 APE 7120B

**EUROFINS ANALYSES POUR LE
BATIMENT SUD-EST SAS
REFERENT SOUS TRAITANT**
EUROFINS ABSE
2 rue Chanoine Ploton
42000 SAINT ETIENNE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-24-EM-019229-01 Version du : 11/12/2024

Page 1/2

Dossier N° : 24Q010052

Date de réception : 04/12/2024

Référence Dossier :

Référence Commande : EUFRSG200018243

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Préleveur
001	Autre matrice	24Y034944-001	Client

Conservation de vos échantillons

Les échantillons seront conservés pendant 1 mois après la date d'édition du rapport. Sans avis contraire, ils seront détruits après cette période sans aucune communication de notre part.

EUROFINS ANALYSES DES MATERIAUX ET COMBUSTIBLES France SAS

3 rue d'Oterswiller

67700 Saverne

SAS au capital de 115 750 €

APE 7120B RCS SAVERNE 529294100

TVA FR72529294100

Tél 03 88 021 562 - fax 03 88 916 531

Mail : Materiaux@etfr.Eurofins.com

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-24-EM-019229-01 Version du : 11/12/2024
Dossier N° : 24Q010052 Date de réception : 04/12/2024
Référence Dossier :
Référence Commande : EUFRSG200018243

Page 2/2

N° Echantillon **24Q010052-001** Référence : 24Y034944-001
Date de prélèvement :
Début d'analyse : 11/12/2024
Description échantillon : 1 bois escalier pièce 6

Caractérisation minéralogique

	Résultat	Unité	Limite
LE01X : Identification par microscopie optique d'insectes et champignons lignivores sur fragments de bois Prestation réalisée sur le site de Saverne (Non accrédité) Microscopie [optique] -	En annexe		

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s).

Les résultats et conclusions éventuelles s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Le laboratoire n'est pas responsable de la représentativité des échantillons. Les données transmises par le client pouvant affecter la validité des résultats (la date de prélèvement, la matrice, la référence échantillon et autres informations identifiées comme provenant du client), ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Les résultats non conformes aux limites ou références de qualité sont signalés par un rond noir ●.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée en observation.

Les résultats précédés du signe "<" correspondent à des limites de quantification. Tous les éléments de traçabilité et incertitude (déterminée avec k = 2) sont disponibles sur demande. Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

MS : Matières Sèches
P.B. : Produit Brut



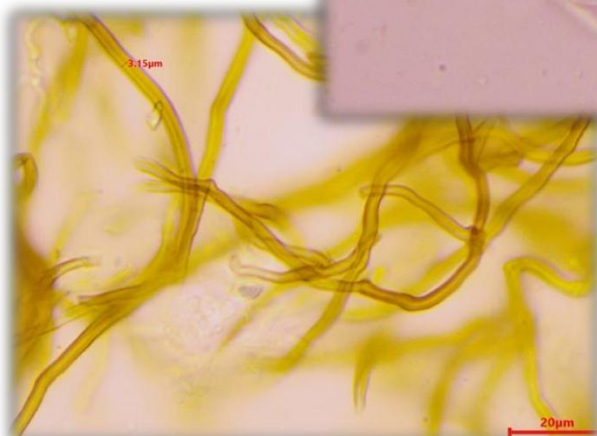
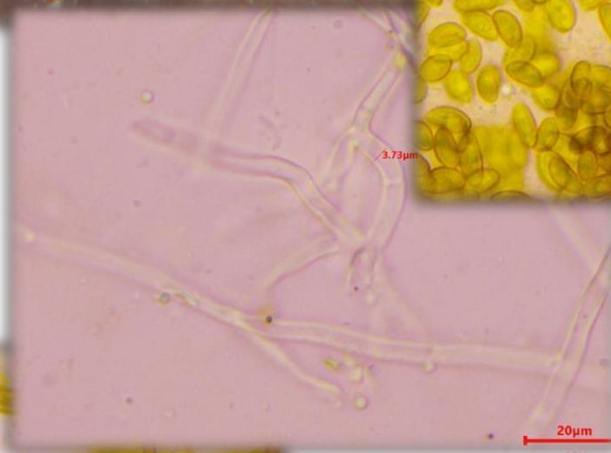
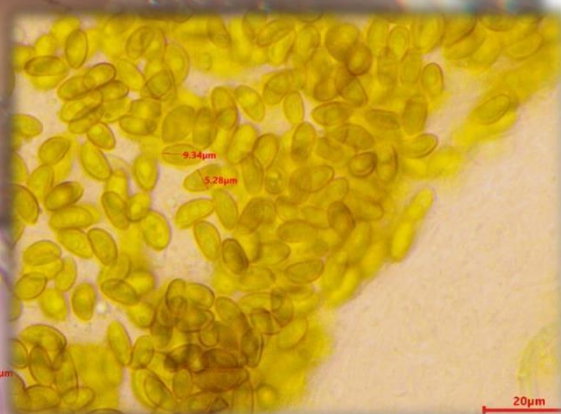
Laurent Le Bideau-Vincent
Chef de Groupe

EUROFINS ANALYSES DES MATERIAUX ET COMBUSTIBLES France SAS

3 rue d'Otterswiller
67700 Saverne
SAS au capital de 115 750 €
APE 7120B RCS SAVERNE 529294100
TVA FR72529294100
Tél 03 88 021 562 - fax 03 88 916 531
Mail : Materiaux@etfr.Eurofins.com



RECHERCHE DE PATHOLOGIES DU BOIS



Les informations associées aux échantillons sont rassemblées ci-dessous :

Référence EUROFINS	Référence client
24Q010052-001	24Y034944-001

SOMMAIRE

1	<u>PRINCIPE</u>	3
2	<u>RESULTATS DES ANALYSES</u>	5
2.1	DESCRIPTION DE L'ECHANTILLON ANALYSE	5
2.2	POUR CE QUI EST DE LA PRESENCE DE CHAMPIGNONS LIGNIVORE :	6
2.3	POUR CE QUI EST DE LA PRESENCE D'INSECTES A LARVE XYLOPHAGES :	8
3	<u>CONCLUSIONS</u>	9



Ce rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à l'essai. La conservation des échantillons : 1 mois après la date d'édition du rapport uniquement pour les échantillons soumis aux essais non destructifs.

**Les méthodes appliquées, pour l'établissement d'un diagnostic et
La réalisation du rapport d'essai, sont
en conformité avec les exigences des normes NF P03-201 et la NF P03-200**

1 PRINCIPE

❓ Pourquoi réaliser cette analyse ?

Il existe un panel important de champignon capablen de décomposer la matière organique morte. Certains d'entre eux utilisent le bois comme support nutritif. Ils peuvent occasionner des dommages considérables aux structures notamment celles des maisons. On parle de champignons lignivores. Le plus connu d'entre eux est la Mérule. Il est considéré comme le destructeur le plus dommageable pour les matériaux des maisons.



LARVES D'INSECTES XYLOPHAGES

D'autres agents naturels peuvent également causer des dégâts dangereux dans la structure du bois : les insectes xylophages. Il s'agit d'insectes qui se nourrissent de bois. La Termite est l'insecte redouté de tous causant des dommages importants dans les maisons.

Les champignons lignivores ainsi que les insectes xylophages dégradent dangereusement le bois. Ces dégâts peuvent engendrer des coûts économiques considérables. Il est donc d'une grande importance de mener une étude afin de les identifier précisément ce qui permettra ainsi de prendre des mesures curatives adaptées. Ces analyses précises peuvent être uniquement réalisées dans un laboratoire expert.



DEGRADATIONS CAUSEES PAR LES CHAMPIGNONS LIGNIVORES

② Méthode de diagnostic

A partir d'un échantillon composé de bois, de matériaux de construction, de vermoulures, de débris d'insectes, de fragments de champignon....nous allons réaliser un ensemble de mesures et d'observations afin de dresser un profil du/des champignons lignivores et du/des insectes à larves xylophages à l'origine des dégradations. Un diagnostic peut être établi grâce aux indications suivantes :



CARPOPHORE MERULE



VERMOULURES DE CAPRICORNES

Recherche des champignons

L'identification se fait à partir de l'aspect du champignon, les dégâts occasionnés et se complète par une analyse approfondie du mycélium ou carpophore

L'identification des insectes

Observations réalisées sur la forme et le dimensionnement des galeries et des trous de sortie, sur l'aspect des vermoulures qui est propre à chaque espèce. L'identification peut aussi être établie à partir d'insectes ou de débris d'insectes

② Instrumentation

Observations et mesures sont effectuées par le biais de la microscopie optique. Les applications dans ce domaine sont multiples : en biologie, pour observer les cellules, les tissus, mais aussi en géochimie, pour reconnaître les roches, et en métallurgie (métallographie) pour déterminer la structure d'un métal ou d'un alliage.

Dans le cadre des études des pathologies du bois, la microscopie optique est un outil pratique pour l'étude structurale des altérations et la réalisation de mesure permettant d'affiner le diagnostic. Les observations sont exploitées et permettent de mettre en place un rapport d'analyse.



Conditions Opératoires

Appareil : Loupe Binoculaire Zeiss Stemi ST1
Microscope Bresser
Préparation : Observation et tri manuel

2.1 Description de l'échantillon analysé

45

30

24Y034544-001

Champignon

24Y034544-001

Détail : 11/12/2024

Echantillon

Les observations réalisées sont les suivantes :

Bois altéré ?	Présence de champignons ?	Présence d'insectes ?
Non X	Oui ✓	Non X

Eurofins Analyses des matériaux et combustibles France
3 rue d'Otterswiller 67700 Saverne
Tél 03 88 021 562 - fax 03 88 916 531 Mail : Materiaux@Eurofins.com

2.2 Pour ce qui est de la présence de champignons lignivore :

Concernant l'étude du champignon, les informations disponibles concernent les éléments suivants :

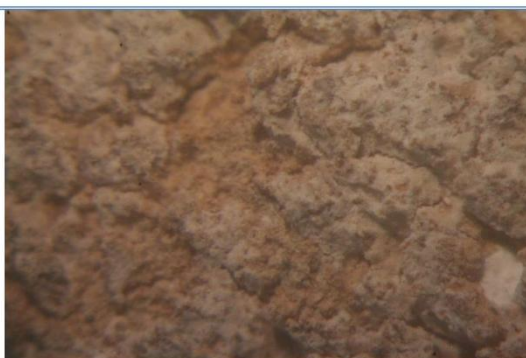
	Paramètres	Présence	Commentaires
Champignons	Mycélium / Fructification	X	Mycélium blanc et fragile
	Coloration du bois	-	
	Modification des propriétés mécaniques	-	



Analyse macroscopique

On relève la présence d'un mycélium blanc, sec et fin. Il est fragile et très incrusté de minéraux.

Mycélium



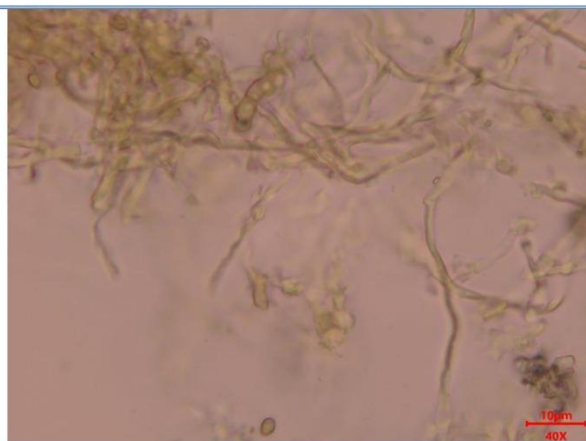
Binoculaire (x10)

Afin d'identifier son espèce biologique, nous allons réaliser des observations sur des prélèvements de mycélium.



Analyse microscopique

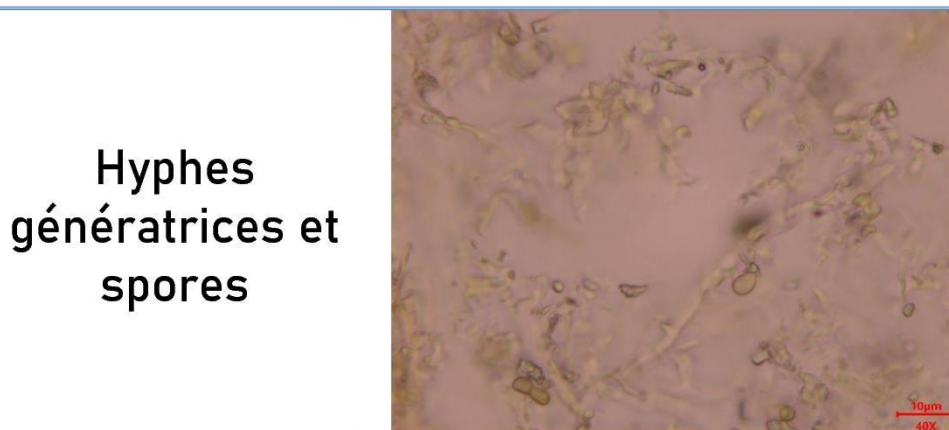
L'investigation microscopique met en évidence la présence d'hyphes génératrices brunes, septées-simples et ramifiées.



Hyphes génératrices et spores

Microscopie optique- Objectif x 40- Milieu KOH

Ces hyphes sont accompagnées de spores ellipsoïdes brunes à noires.



Hyphes génératrices et spores

Microscopie optique- Objectif x 40- Milieu KOH



Dans le cadre de l'étude des champignons d'altération des bois de construction, les moisissures n'entraînent qu'un développement en surface et des modifications de coloration et d'aspect. Elles n'apparaissent que dans les locaux humides et confinés et sur de nombreux supports tels que papier peint, plâtre, peintures....

Les informations concernant l'organisme biologique incriminé ainsi que les informations concernant son milieu d'évolution sont rassemblées dans le tableau ci-après :

Moisissures

Penicillium, Aspergillus, Trichoderma, ...

Bois attaqué ?	Conditions de développement ?	Aspect des dégâts ?
		
↓	↓	↓
Nombreuses essences mais aussi plâtre, papier peint, peinture	A partir de 18 % d'humidité et une température de 20 °C	Coloration de la surface

2.3 Pour ce qui est de la présence d'insectes à larve xylophages :

Concernant l'étude de l'insecte, les informations disponibles concernent les éléments suivants :

	Paramètres	Présence	Commentaires
Insectes	Trous de sortie / galeries	-	Pas d'informations
	Vermoulures	-	
	Insectes	-	



L'échantillon ne présente aucune trace d'insectes : pas de débris d'insectes ou de vermulures visibles dans la composition de l'échantillon.

3 CONCLUSIONS

Dans le cadre du protocole développé pour l'analyse des altérations du bois par des champignons et des insectes à larves xylophages, on retiendra les informations suivantes :

24Q010052-001

Champignon lignivore		
Présence ? Non X		
Type	Nom commun	Genre
-	Moisissures (Champignon lignicole et non lignivore)	-
Insectes xylophages		
Présence ? Non X		
Type	Nom commun	Genre
-	-	-



Les moisissures, contrairement au champignon lignivore, n'apportent que des dégradations superficielles (altérations esthétiques) mais n'affectent pas les propriétés mécaniques du bois si leur développement est limité.

**Matériaux de construction et
combustibles**

3, Rue d'Otterswiller
67701 SAVERNE Cedex
Tel : 03 88 911 911



Responsable du service Expertises
LE BIDEAU-VINCENT Laurent
laurent.lebideau-vincent@eurofins.com

Attestation d'assurance

GALEY-LABAUTHE & ASSOCIES
21 Place Dupuy
31000 TOULOUSE
Tel. 05 62 73 09 09
email. agence.galeylabauthe@axa.fr
n° Orias 10 053 214



ATTESTATION D'ASSURANCE

La société AXA FRANCE représentée par GALEY-LABAUTHE & ASSOCIES atteste que l'entreprise **A-DIAG-B** représentée par **Monsieur Philippe CIAMPA**, domiciliée **1 Rue du Docteur Ebrard 01000 BOURG EN BRESSE** est titulaire du contrat suivant, en cours pour la période du 01/05/2024 au 31/12/2024 couvrant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile suivant les dispositions des conditions générales et particulières :

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE N° 10397153404 Contrat « Individuel »

Pour les activités désignées ci-dessous, telles que décrites aux conditions particulières du contrat ci-dessus référencés et exercées conformément aux dispositions des décrets et lois en vigueur :

- Amiante avant démolition
- Diagnostic Technique Global (DTG)
- Mérules avant démolition
- Plomb avant travaux
- Qualité de l'air (benzène, CO2, formaldéhyde)
- Assainissement collectif
- Constat Amiante Vente sans mention
- Contrôle périodique amiante
- DPE projeté
- Dossier Technique Amiante avec mention
- ENSA (Etat des Nuisances Sonores Aériennes)
- Etat des installations intérieures de Gaz
- Etat des Risques et Pollutions
- Etat relatif à la présence de Termites dans le bâti
- Mérules
- Superficie Carrez/Habitable et autres
- CQV (Certificat de qualité de vie)
- Plan 2D/3D
- Amiante avant travaux immeubles bâtis
- Etat descriptif de division (EDD)
- Plomb avant démolition
- Projet de Plan Pluriannuel de Travaux
- Termites avant démolition
- Audit énergétique
- Constat du Risque d'Exposition au Plomb (vente, location, parties communes)
- Diagnostic de Performance Énergétique sans mention
- Dossier Amiante Parties Privatives
- Dossier Technique Amiante sans mention
- Etat des installations intérieures d'Electricité
- Etat des Risques de pollution des sols (ERPS)
- Etat parasitaire
- Etats des lieux
- Règlement de copropriété (Création/modification)
- Certificat d'ensoleillement
- Photo 360 et visite virtuelle

Extrait du tableau des garanties spécifiques à l'assuré désigné ci-dessus et par Cabinet de diagnostics :

1. Tous dommages corporels matériels et immatériels consécutifs confondus : 12 000 000 € par sinistre
2. Faute inexcusable (dommages corporels) : 1.000.000 € par sinistre et 2.000.000 € par année d'assurance
3. Atteinte à l'environnement : Tous dommages confondus : 1 000 000 € par année d'assurance
4. Dommages immatériels non consécutifs : 2.000.000 € par sinistre et par année d'assurance
5. Dommages aux biens confiés : 350 000 € par sinistre
6. Défense : inclus dans la garantie mise en jeu
7. Recours : 28.354 € par litige

La présente attestation ne peut engager la compagnie AXA FRANCE en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel il se réfère.

Fait à Toulouse, le 13 mai 2024

GALEY-LABAUTHE & ASSOCIES

GALEY-LABAUTHE & ASSOCIES
21 Place Dupuy - 31000 TOULOUSE
Tél. 05 62 73 09 09
Mail : agence.galeylabauthe@axa.fr
N° Orias 10 053 214

AXA France IARD S.A. au capital de 214 799 036 € - 722 057 460 R.C.S. Nanterre. TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460 - AXA Assurances IARD Mutuelle, Société d'Assurance Mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et risques divers Siècle 775 699 509. TVA intracommunautaire n° FR 19 775 699 509 Siècles sociaux : 312, Termes de l'Asche - 02727 Nanterre Cedex - Entreprise régie par le Code des Assurances. Opérations d'assurances encadrées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance France Assurances

Certificat de compétence



La certification
QUALIXPERT
des diagnostiqueurs

Certificat N° C3815

Monsieur Roger WINTERSTEIN

Certifié dans le cadre du processus de certification PR04 et / ou PR16 consultable sur www.qualixpert.com conformément à l'ordonnance 2005-655 titre III du 8 juin 2005 et au décret 2006-1114 du 05 septembre 2006.

dans le(s) domaine(s) suivant(s) :



cofrac
CERTIFICATION
DE PERSONNES
ACCREDITATION
N° 4-0094
PORTÉE
DISPONIBLE SUR
WWW.COFRAC.FR

Amiante avec mention	Certificat valable Du 01/12/2023 au 30/11/2030	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termites, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification.
Constat de risque d'exposition au plomb	Certificat valable Du 12/10/2023 au 11/10/2030	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termites, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification.
Etat des installations intérieures de gaz	Certificat valable Du 03/11/2023 au 02/11/2030	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termites, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification.
Etat des installations intérieures d'électricité	Certificat valable Du 01/12/2023 au 30/11/2030	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termites, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification.
Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment mention France Métropolitaine	Certificat valable Du 01/12/2023 au 30/11/2030	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termites, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification.
Diagnostic de performance énergétique individuel	Certificat valable Du 01/12/2023 au 30/11/2030	Arrêté du 20 juillet 2023 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans le domaine du diagnostic de performance énergétique.

Date d'établissement le dimanche 01 septembre 2024

Marjorie ALBERT



Une certification peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment.
 Pour une utilisation appropriée de ce certificat, la portée des certifications et leurs validités doivent être vérifiées sur le site internet de LCC QUALIXPERT www.qualixpert.com.

F09 Certification de compétence version N 010120

LCC 17 rue Borel - 81100 Castres
 Tél. : 05 63 73 06 13 - www.qualixpert.com
 SAS au capital de 8000 euros - APE 7120B - RCS Castres SIRET 493 037 832 00018

Eléments de repérage

Descriptifs pièces et volumes

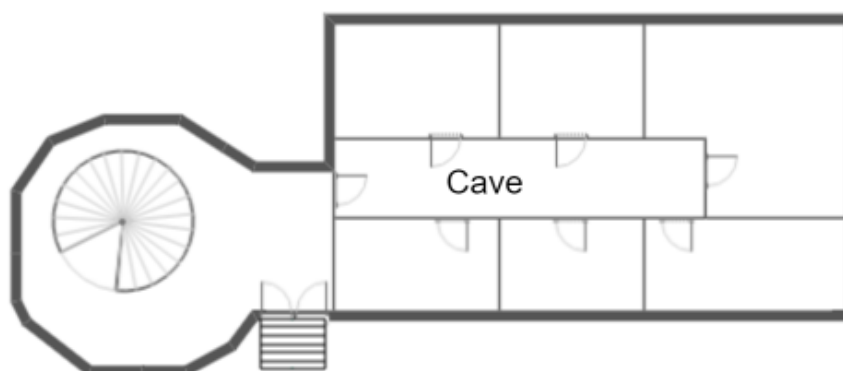
Désignation	Descriptif
Sous-sol	
(1) Cave	Sol (Terre) Mur (Pierre) Plafond (Voutains pierres)
Niveau 0	
(2) Cuisine	Sol (Tomette) Mur BCDA(Ciment tapissé) Plafond (Plâtre) Plinthes (Bois Peinture) Cimaie (Bois Peinture) Porte-Fenêtre A(Bois Vernis) Porte BC1C2(Bois peint) Encadrement BC1C2AD(Bois Peinture) Embrasure AB(Peinture) Linteau AB(Bois Peinture)
(3) Séjour	Sol (Tomette) Sol (Béton) Sol (Moquette) Mur ABCD(Ciment tapissé) Plafond (Plâtre peint) Plinthes (Bois Peinture) Cimaie (Bois Peinture) Porte A1A2CD1D2(Bois peint) Fenêtre B1B2(Bois Peinture) Volet B1B2(Bois peint) Encadrement A1A2B1B2C1C2D1D2(Bois Peinture) Cheminée A(Bois Peinture) Embrasure B1B2(Bois Peinture) Allège B1B2(Bois Peinture) Linteau B1B2(Bois Peinture) Plafond (Bois peint)
(4) Pièce 1	Sol (Parquet) Mur ABDC(Ciment tapissé) Plafond (Plâtre peint) Plinthes (Bois Peinture) Porte A(Bois peint) Fenêtre BC(Bois Peinture) Volet BC(Bois peint) Encadrement ABCD(Bois Peinture) Embrasure A(Bois Peinture) Embrasure BC(Plâtre Peinture) Allège B(Bois Peinture) Allège C(Plâtre Peinture) Linteau A(Bois Peinture) Linteau BC(Plâtre Peinture)
(5) Couloir 1	Sol (Tomette) Sol (Béton) Mur ABCDEFGH(Ciment Peinture) Plafond (Plâtre peint) Plinthes (Bois Peinture) Porte AC1C2C3E1E2E3GH(Bois peint) Cimaie (Bois Peinture) Fenêtre E1E2(Bois Peinture) Volet E1E2(Bois peint) Embrasure E1E2(Bois Peinture) Allège E1E2(Bois Peinture) Linteau E1E2(Bois Peinture) Encadrement AC1C2C3E1E2E3GHE4E5(Bois Peinture)
(6) WC 1	Sol (Carrelage) Mur (Plâtre et faïence) Plafond (Plâtre peint) Porte A(Bois peint)
(7) SdE	Sol (Carrelage) Mur (Ciment Faïence) Mur ACDB(Ciment Peinture) Plafond (Ciment Peinture) Plinthes (Carrelage) Porte AB(Bois peint) Fenêtre BD(Bois Peinture) Volet BD1D2(Bois peint) Porte de placard D(Bois Peinture) Embrasure DB(Ciment Peinture) Tablette D(Carrelage) Linteau DB(Ciment Peinture) Encadrement B(Bois Peinture)
(8) Couloir 2	Sol (Parquet) Mur ABCD(Plâtre peint) Plafond (Plâtre peint) Porte ACD1D2D3D4D5(Bois peint) Fenêtre B1B2B3B4(Bois Peinture) Volet B1B2B3B4(Bois peint) Embrasure B1B2B3B4(Bois Peinture) Allège B1B2B3B4(Peinture) Encadrement AB1B2B3B4CD1D2D3D4D5(Bois Peinture) Cimaie (Bois Peinture) Sol (Béton)
(9) Pièce 2	Sol (Béton) Mur BACDEF(Ciment Crépi peint) Plafond (Plâtre peint) Porte AB(Bois peint) Fenêtre C(Peinture) Volet C(Bois peint)
(10) WC 2	Sol (Béton) Mur (Ciment Faïence) Mur ABCD(Ciment Peinture) Mur BCD(Bois peint) Plafond (Plâtre peint) Plinthes (Bois Peinture) Porte A(Bois peint) Fenêtre C(Bois Peinture)
(11) Pièce 3	Sol (Carrelage) Mur (Plâtre et faïence) Mur ABCD(Plâtre peint) Plafond (Plâtre peint) Plinthes (Bois Peinture) Porte AD(Bois peint) Fenêtre C(Bois Peinture) Volet C(Bois peint) Embrasure BC(Bois Peinture) Linteau BC(Bois Peinture) Tablette C(Bois Peinture)
(12) Entrée	Sol (Parquet) Mur ABCD(Ciment tapissé) Plafond (Plâtre peint) Plinthes (Bois Vernis) Cimaie (Bois Peinture) Encadrement

	AB1B2CD1D2(Bois Vernis) Embrasure BC(Bois Vernis) Linteau BC(Bois Vernis) Volet B(Bois Vernis) Fenêtre B(Bois Vernis) Embrasure BC(Vernis) Allège B(Peinture)
(13) Salon	Sol (Parquet) Mur ABCD(Ciment tapissé) Plafond (Plâtre peint) Plafond (Bois peint) Plinthes (Bois Peinture) Cimaie (Bois Peinture) Porte AC1C2D1D2(Bois peint) Fenêtre B1B2(Bois Peinture) Volet B1B2(Bois peint) Embrasure B1B2(Bois Peinture) Linteau B1B2(Bois Peinture) Allège B1B2(Bois Peinture) Cheminée C(Bois Peinture)
Extérieur	
(14) Débarras	Mur (Pisé) Mur (Pierre) Plafond (Solives Peinture) Plafond (Poutres bois Peinture) Porte A1A2D(Bois peint)
(15) Etable	Sol (Terre) Sol (Pierre) Mur ABCD(Terre crue et plâtre Peinture) Plafond (Bois peint) Porte ABC1C2C3(Bois Vernis)
(16) Annexe	Sol (Bois) Mur (Pisé Peinture) Plafond (Bois peint) Porte B1B2(Bois peint) Volet BC(Bois peint)
Niveau 1	
(17) Dégagement	Sol (Béton) Sol (Carrelage) Sol (Bois) Mur ABCD(Plâtre peint) Plafond (Plâtre peint) Plinthes (Bois Peinture) Cimaie (Bois Peinture) Porte A1A2A3A4A5A6A7DC(Bois peint) Fenêtre C1C2C3C4C5C6(Bois Peinture) Porte-Fenêtre B(Bois Peinture) Volet BC1C2C3C4C5C6(Bois peint) Embrasure C1C2C3C4C5C6(Bois Peinture) Embrasure B(Plâtre Peinture) Allège C1C2C3C4C5C6(Bois Peinture) Linteau BC1C2C3C4C5C6(Plâtre Peinture) Encadrement A1A2A3A4A5A6A7BC1C2C3C4C5C6D(Bois Peinture)
(18) Chambre 1	Sol (Parquet) Mur ABCD(Ciment tapissé) Plafond (Plâtre peint) Plinthes (Bois Peinture) Cimaie (Bois Peinture) Porte ABD(Bois peint) Fenêtre C(Bois Peinture) Volet C(Bois peint) Allège C(Bois Peinture) Embrasure C(Bois Peinture) Linteau C(Bois Peinture) Encadrement ABCD(Bois Peinture)
(19) Chambre 2	Sol (Parquet) Mur ABCD(Tapisserie) Plafond (Plâtre peint) Plinthes (Bois Peinture) Cimaie (Bois Peinture) Porte AC(Bois peint) Porte-Fenêtre D(Bois Peinture) Volet D(Bois peint) Embrasure D(Bois Peinture) Linteau D(Bois Peinture) Mur (Ciment Faïence)
(20) Chambre 3	Sol (Parquet) Mur ABCDEF(Ciment tapissé) Plafond (Solives Vernis) Plinthes (Bois Peinture) Cimaie (Bois Peinture) Porte AB1D1D2D3D4EB2(Bois peint) Fenêtre C1C2(Bois Peinture) Volet C1C2(Bois peint) Embrasure C1C2(Bois Vernis) Linteau C1C2(Bois Vernis) Encadrement A1A2A3B1B2C1C2D1D2D3D4(Bois Vernis) Cheminée (Bois Vernis)
(21) Pièce 4	Sol (Bois) Mur (Plâtre peint) Plafond (Plâtre peint) Porte (Bois Vernis) Plinthes (Bois Vernis) Fenêtre C1C2(Bois Peinture)
(22) WC 3	Sol (Sol plastique) Sol (Bois) Mur ABCD(Plâtre tapissé) Mur BCD(Bois peint) Plafond (Bois peint) Fenêtre (Bois Peinture) Embrasure D(Bois Peinture) Tablette D(Bois Peinture) Linteau D(Bois Peinture) Encadrement A(Bois Peinture)
(23) SdB	Sol (Sol plastique) Mur ABCD(Plâtre peint) Mur ABCD(Plâtre tapissé) Plafond (Ciment Peinture) Plinthes (Bois Peinture) Porte AB(Bois peint) Fenêtre BD(Bois Peinture) Volet BD(Bois peint) Embrasure BD(Ciment Peinture) Tablette BD(Bois Peinture) Volet intérieur BD(Bois Peinture) Tablette BD(Bois Peinture) Garde corps B(Métal Peinture) Limon (Bois Peinture)
(24) Pièce 5	Sol (Bois) Mur ABCD(Ciment Peinture) Plafond (Plâtre peint) Porte AD(Bois peint) Fenêtre BC(Bois et métal Peinture)
(25) Pièce 6	Sol (Béton) Mur ABCDEF(Ciment Peinture) Plafond (Charpente bois) Porte (Bois Vernis) Fenêtre (Métal Peinture) Encadrement A(Bois Peinture) Marches (Bois)
(26) Chambre 4	Sol (Parquet) Mur ABCD(Plâtre tapissé) Plafond (Plâtre peint) Plinthes (Bois Peinture) Cimaie (Bois Vernis) Porte A1A2CD(Bois Vernis) Porte AB(Bois peint) Porte de placard B(Bois Vernis) Cheminée B(Bois Vernis) Fenêtre C1C2(Bois Vernis) Volet C1C2(Bois Vernis) Embrasure C1C2(Bois Vernis) Allège C1C2(Bois

	Vernis] Linteau C1C2(Bois Vernis) Encadrement A1A2C1C2C3D(Bois Vernis) Fenêtre C1C2(Métal Peinture)
(27) Chambre 5	Sol (Parquet) Mur ABCD(Ciment tapissé) Plafond (Plâtre peint) Plinthes (Bois Peinture) Cimaie (Bois Peinture) Porte AD(Bois peint) Mur (Ciment Faïence) Fenêtre B(Bois Peinture) Volet B(Bois peint) Cheminée C(Bois Peinture) Allège B(Bois Peinture) Embrasure B(Bois Peinture) Linteau B(Bois Peinture)
Niveau 1/2	
(28) Escalier	Mur (Ciment Peinture) Contremarches (Pierre) Marches (Pierre) Limon (Bois Peinture)
Niveau 2	
(29) Dgt	Sol (Tomette) Mur ABCD(Plâtre peint) Plafond (Plâtre peint) Plinthes (Bois Peinture) Porte BDA(Bois peint) Encadrement ADB(Bois Peinture) Fenêtre C(Bois Peinture) Fenêtre C(Bois Peinture) Embrasure C(Plâtre Peinture) Tablette C(Bois Peinture) Balustres (Métal Peinture) Limon (Bois Peinture) Main courante (Bois Peinture) Contremarches (Bois) Marches (Bois)
(30) Grenier 1	Sol (Béton) Sol (Bois) Sol (Bois isolation) Mur (Ciment Peinture) Plafond (Charpente sous tuiles)
(31) Grenier 2	Sol (Bois) Mur (Ciment Crépi peint) Plafond (Charpente sous tuiles)
(32) Pièce 7	Sol (Bois) Mur ABCD(Plâtre peint) Plafond (Plâtre peint) Plinthes (Bois Peinture) Porte A(Bois peint) Fenêtre C(Bois Peinture) Volet C(Bois peint) Embrasure C(Bois Peinture) Linteau C(Plâtre Peinture) Garde corps C(Métal Peinture)

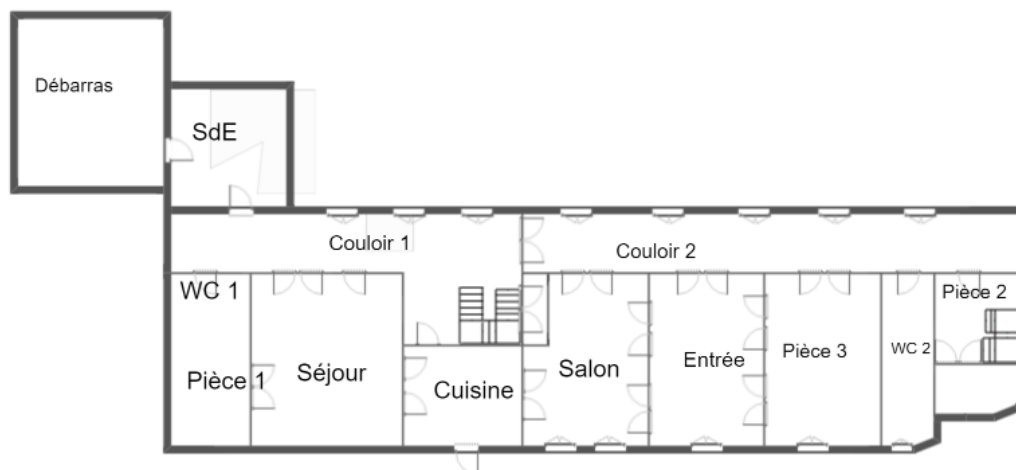
Schéma de repérage

Le présent schéma de repérage est un schéma de circulation permettant de localiser les éléments repérés dans les différents rapports. Il est non coté et non contractuel.

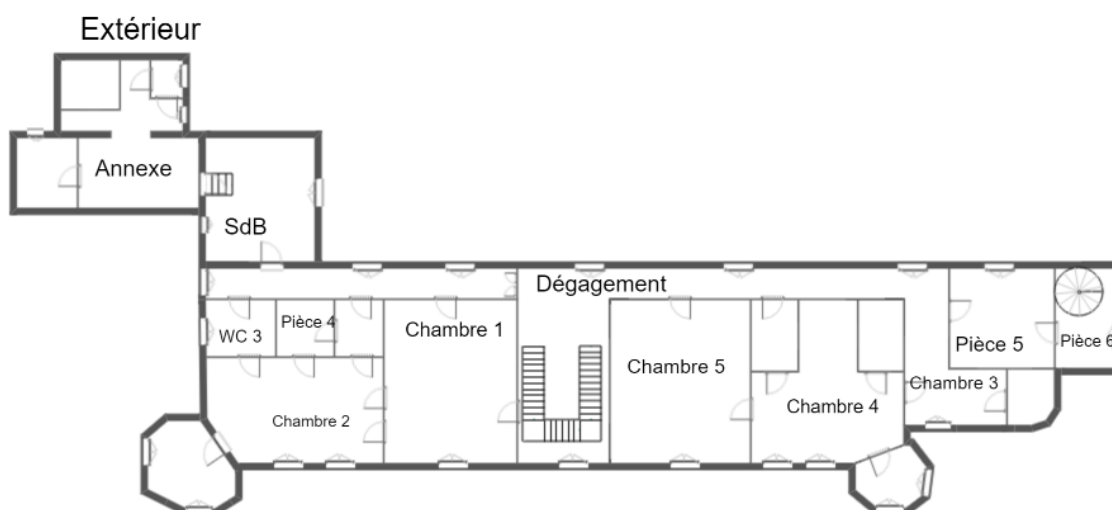


Sous-sol

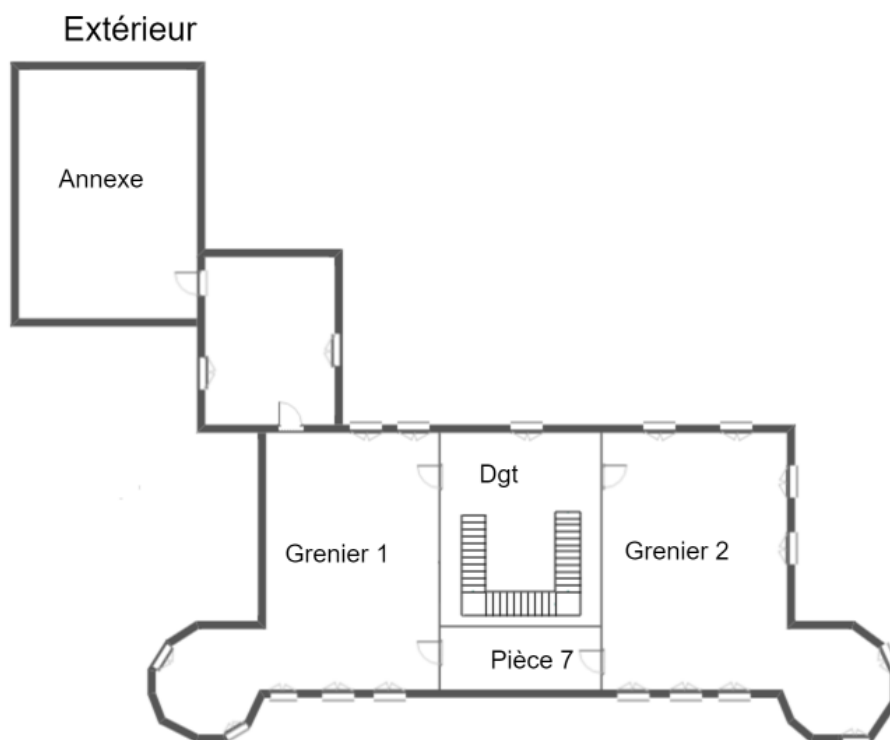
Extérieur



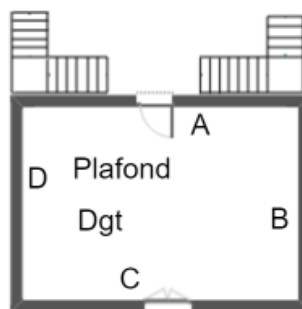
Niveau 0



Niveau 1



Niveau 2



Niveau 2



Conditions particulières d'exécution du dossier de diagnostic technique

Textes de référence

Article L271-4 à L271-6 du Code de la Construction et de l'Habitation

Article R.271-1 à R.271-5 du CCH

Ordonnance 2005-655 du 8 juin 2005

Précisions sur le dossier de diagnostic technique (DDT)

Un dossier de diagnostic technique, fourni par le bailleur, doit être annexé au contrat de location lors de sa signature ou de son renouvellement et comprend le cas échéant un diagnostic de performance énergétique, un constat de risque d'exposition au plomb et un état des risques naturels et technologiques. Pour les logements situés dans un immeuble collectif dont le permis de construire a été délivré avant le 1^{er} janvier 1975, l'état de l'installation intérieure de gaz et d'électricité devront être réalisés pour les contrats de location signés à compter du 1^{er} juillet 2017. Pour les autres logements, l'état de l'installation intérieure de gaz et d'électricité devront être réalisés pour les contrats de location signés à compter du 1^{er} janvier 2018.

En cas de vente de tout ou partie d'un immeuble bâti, un dossier de diagnostic technique, fourni par le vendeur, est annexé à la promesse de vente ou, à défaut de promesse, à l'acte authentique de vente. En cas de vente publique, le dossier de diagnostic technique est annexé au cahier des charges. Il doit, suivant le type de biens, contenir les documents suivants :

- Un constat de risque d'exposition au plomb (CREP),
- Un état mentionnant la présence ou l'absence d'amiante,
- Un état relatif à la présence de termites dans le bâtiment,
- Un état de l'installation intérieure de gaz,
- Un état des risques naturels miniers et technologiques,
- Un diagnostic de performance énergétique (DPE),
- Un état de l'installation intérieure d'électricité,
- Un document établi à l'issue du contrôle des installations d'assainissement non collectif (depuis le 1^{er} janvier 2011).

Si l'un de ces documents produits lors de la signature de la promesse de vente n'est plus en cours de validité à la date de la signature de l'acte authentique de vente, il est remplacé par un nouveau document pour être annexé à l'acte authentique de vente.

D'après l'article R.271-4 du Code de la Construction et de l'Habitation, est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la cinquième classe le fait :

- Pour une personne d'établir un document contenu dans le dossier de diagnostic technique sans respecter les conditions de compétences, d'organisation et d'assurance définies par les articles R. 271-1 et R. 271-2 et les conditions d'impartialité et d'indépendance exigées à l'article L. 271-6 ;
- Pour un vendeur de faire appel, en vue d'établir un document contenu dans le dossier de diagnostic technique, à une personne qui ne satisfait pas aux conditions de compétences, d'organisation et d'assurance définies aux articles R. 271-1 et R. 271-2 ou aux conditions d'impartialité et d'indépendance exigées à l'article L. 271-6.

La récidive est punie conformément aux dispositions de l'article 132-11 du code pénal.

Aucun formalisme particulier n'est prévu par le législateur pour la réalisation du DDT

BOURG EN BRESSE, le 13/12/2024

Mairie de Dagneux,

Place de l'Hôtel de Ville
01120 DAGNEUX

Référence Rapport : DIA-CMP02-2411-011

Objet : **Attestation sur l'honneur**

974 Rue de Genève Château Chiloup

01120 DAGNEUX

Château, R+2

Date de la visite : 14/11/2024

Madame, Monsieur

Conformément à l'article R.271-3 du Code de la Construction et de l'Habitation, je soussigné, Monsieur CIAMPA Philippe, atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard des articles L.271-6 et disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le Dossier de Diagnostic Technique (DDT).

Ainsi, ces divers documents sont établis par une personne :

Présentant des garanties de compétence et disposant d'une organisation et de moyens - appropriés (les différents diagnostiqueurs possèdent les certifications adéquates - référence indiquée sur chacun des dossiers),

Ayant souscrit une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions (montant de la garantie de 2.000.000 par sinistre et par année d'assurance),

N'ayant aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à elle, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il lui est demandé d'établir l'un des documents constituant le DDT.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Monsieur CIAMPA Philippe

A-DIAG-B

